

# Conseil d'administration Musée du Louvre-Lens

**Mardi 5 avril 2022**

## Compte rendu de la réunion

### Ordre du jour

<b>I. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration en date du 7 décembre 2021</b>	<b>4</b>
<b>II. Points pour information</b>	<b>5</b>
1. Rapport d'activité 2021	5
2. Actualité du Louvre-Lens	9
<b>III. Délibérations</b>	<b>15</b>
1. Charte écologique	15
2. Charte relative à l'égalité femmes/hommes	19
3. Compte de gestion	24
4. Compte administratif	24
5. Affectation du résultat	24
6. Budget supplémentaire	29
7. Ajustement des provisions	33
8. Transfert de propriété des biens mis à disposition par la Région au profit du Louvre-Lens	34
9. Expérimentation de la M57 : changement d'instruction comptable	34
10. Modification de l'autorisation d'engagement pour l'exposition « Hiéroglyphes »	35
11. Choix du mode de gestion de l'offre de restauration du Musée du Louvre-Lens	36
12. Modification du tableau des emplois et du tableau des effectifs	38

13.	Modification de la délibération relative aux emplois de vacataires	40
14.	Recrutement service civique	40
<b>IV.</b>	<b>État des conventions/marchés conclus depuis le dernier Conseil d'Administration</b>	<b>41</b>
<b>V.</b>	<b>Questions diverses</b>	<b>41</b>

Etaient présents :

**Sabine BANACH-FINEZ**, Conseillère régionale Hauts-de-France

**Valérie BIEGALSKI**, Conseillère régionale Hauts-de-France

**Bruno CLAVET**, Conseiller régionale Hauts-de-France

**Aurore COLSON**, Conseillère régionale Hauts-de-France

**Valérie CUVILLIER**, Conseillère départementale Pas-de-Calais

**François DECOSTER**, Vice-président du Conseil régional Hauts-de-France

**Dominique DE FONT-REAULX**, Directrice de la médiation et de la programmation culturelles au Musée du Louvre

**Laurence DES CARS**, Présidente-Directrice du Musée du Louvre

**Mady DORCHIES**, Conseillère régionale Hauts-de-France

**Jannic DURAND**, Directeur du département des Objets d'art du Musée du Louvre

**Jean-Philippe GOLD**, Directeur du Comité régional du tourisme de Picardie

**Jean-Yves LARROUTUROU**, Personnalité qualifiée

**Yannick LINTZ**, Directrice du département des Arts de l'Islam du Musée du Louvre

**Jean-Paul MULOT**, Conseiller régional Hauts-de-France

**Hilaire MULTON**, Directeur régional des affaires culturelles

**Kim PHAM**, Administrateur général du Musée du Louvre

**Jean-François RAFFY**, Sous-préfet de Lens

**Lucie RIBEIRO**, Responsable de l'observatoire des publics du Louvre-Lens

**Sylvain ROBERT**, Maire de Lens

**Francis STEINBOCK**, Administrateur général adjoint du Musée du Louvre

**Ariane THOMAS**, Directrice du département des antiquités orientales du Musée du Louvre

**Lorraine VILAIN**, Représentante du personnel du musée du Louvre-Lens

Etaient également présents :

**Marie LAVANDIER**, Directrice du musée du Louvre-Lens

**Rémi MAILLARD**, Administrateur général du musée du musée du Louvre-Lens

**Frank ZERDOUMI**, Gestionnaire de la vie institutionnelle et juridique du Louvre-Lens

Etaient excusés :

**Jean-Jacques AILLAGON**, Personnalité qualifiée

**Anne-Laure BEATRIX**, Administratrice générale adjointe du Musée du Louvre

**Xavier BERTRAND**, Président du Conseil régional Hauts-de-France

**Laure DALON**, Personnalité qualifiée, Directrice des musées d'Amiens

**Nicolas FEAU**, Conseiller auprès du directeur en charge des questions territoriales du musée du Louvre-Lens

**Virginie LABROCHE**, Responsable de la programmation Arts vivants et grands événements au musée du Louvre-Lens

**Georges-François LECLERC**, Préfet de la région Hauts-de-France

**Vincent POMARÈDE**, Directeur de la Médiation et de la Programmation culturelle du Musée du Louvre

**Vincent RONDOT**, Directeur du département des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre

**Marine TONDELIER**, Conseillère régionale Hauts-de-France

*La séance, présidée par Laurence DES CARS, est ouverte à 14 heures 20.*

**Mme DES CARS.-** Mesdames et Messieurs, bonjour à toutes et à tous. Je vous propose de commencer notre séance. Monsieur le Vice-président DECOSTER doit nous rejoindre, je pense, d'ici quelques instants. Le voilà – quelques secondes –, remarquable coordination ! (*Rires.*) Nous avons atteint le quorum avec plus de la moitié des membres présents, donc nous pouvons ouvrir cette séance et je vous propose de désigner comme Secrétaire de séance madame BANACH FINEZ qui procédera à l'appel.

*(Mme BANACH FINEZ est désignée secrétaire de séance.)*

Et je vous prie évidemment d'excuser, si j'ai bien les informations à jour : Xavier BERTRAND, qui a donné son pouvoir à François DECOSTER, Georges-François LECLERC, Marine TONDELIER et Vincent POMARÈDE.

**Mme LAVANDIER.-** Et Laure DALON.

**Mme DES CARS.-** Et Laure DALON qui vient de s'excuser pour des raisons familiales. Je cède donc la parole à la Secrétaire de séance pour procéder à l'appel.

**Mme BANACH FINEZ.-** Merci beaucoup.

*(Mme BANACH FINEZ procède à l'appel.)*

L'appel est terminé.

**Mme DES CARS.-** Merci beaucoup.

## **I. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration en date du 7 décembre 2021**

**Mme DES CARS.-** S'il n'y a pas de questions en introduction, je vous propose de passer à l'ordre du jour avec, comme il est d'usage, le premier point qui est l'approbation du compte rendu de la réunion du 7 décembre dernier. Y a-t-il des remarques ou des corrections sur ce document ? Bien, si ce n'est pas le cas, je vous propose de procéder au vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie, le procès-verbal est donc adopté.

*Le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 7 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.*

## II. Points pour information

**Mme DES CARS.**- Nous en venons au point numéro deux qui est le point d'actualité, et je vais donc donner la parole à Marie LAVANDIER pour une présentation en deux temps.

Tout d'abord, la question du rapport d'activité : vous savez que le Conseil d'Administration du printemps est d'habitude le moment choisi pour vous présenter le rapport d'activité de l'année précédente. Dans la mesure où nous avons souhaité tenir notre CA début avril plutôt qu'en mai, ce rapport n'est pas encore totalement finalisé. Pour autant, Marie, dans un instant, va pouvoir vous présenter ses grandes lignes et les grands chiffres de 2021.

Et puis dans un deuxième temps, Marie nous fera un point sur l'actualité du musée, extrêmement dense et riche de beaux événements que nous allons en partie découvrir ensemble aujourd'hui. Je laisse donc la parole à Marie LAVANDIER.

### 1. Rapport d'activité 2021

*(Un document PowerPoint est projeté.)*

**Mme LAVANDIER.**- Merci beaucoup, Madame la Présidente. Je vous propose d'abord de découvrir ce petit *digest* du rapport d'activité qui est donc en cours de préparation – vous nous en excuserez –, en tout cas dans sa forme éditoriale. Nous vous avons donc réalisé – je remercie les équipes du musée – un petit quatre pages avec un certain nombre de points saillants de notre activité 2021, année aux deux visages : vous vous rappelez que pour 2020, notre rapport d'activité s'appelait « Année on/off ». Cette année, évidemment, il s'appelle « Deux visages » parce que même si le confinement et la pandémie ont à nouveau marqué cette année, ça a été de manière fort différente de 2020 avec un musée qui n'a jamais cessé d'être habité par ses équipes, bien entendu, et visité aussi par nos partenaires – et d'ailleurs par un certain nombre de visiteurs, y compris pendant la période de fermeture du musée puisque, vous vous en rappelez, dès que ça a été rendu possible, la librairie, par exemple, le centre de ressources, ont été ouverts au public au titre des bibliothèques. Cette poursuite de notre activité, cette obsession de garder le lien avec nos publics et nos partenaires, ne nous ont évidemment pas quittés de toute cette année avec à nouveau de nombreux formats développés sur la base de ce qui avait déjà été inventé en 2020.

Au niveau de la fréquentation, quelques chiffres : en dépit des 118 jours de fermeture au public qui ont été imposés par la crise, nous avons dénombré, vous le voyez, près de 225 000 entrées cette année, soit une moyenne de 1 127 visiteurs par jour. C'est une fréquentation qui est très légèrement supérieure à 2020 (+3,5 %) et on voit que la segmentation de nos fréquentations reste maintenant extrêmement stable, nourrie par les publics régionaux en premier lieu avec 72 % des visiteurs, les publics familiaux, les publics populaires, les touristes nationaux avec +6,6 points par rapport à 2020.

Une fréquentation qui a évidemment été nourrie par l'attractivité assez exceptionnelle, vu le contexte, de l'exposition *Les Louvre de Pablo Picasso* (j'y reviendrai) ainsi que par un volontarisme très fort, vous vous en rappelez, notamment pendant le premier trimestre où nous étions fermés, de maintien de programmation de grands événements pour raviver la dynamique d'un musée joyeux, d'un musée ouvert à ses publics. Vous vous en rappelez, nous étions dans les *starting-blocks* tout au long des quelques mois de fermeture, prêts à rouvrir avec des expositions toutes montées.

Les dispositions sanitaires successives (nous avons eu l'occasion d'en parler) comme la mise en place du pass sanitaire n'ont jamais entravé les dynamiques de fréquentation des publics venant visiter le musée – en tout cas individuellement –, mais ont mécaniquement freiné, évidemment, la fréquentation par les groupes, que ce soient les groupes de touristes, les groupes d'associations et puis évidemment les groupes scolaires et les touristes étrangers.

Donc, toujours pendant cette période (là encore, on est à peu près dans le cadre habituel), 35 % de primovisiteurs, 36 % de publics en revanche venus en famille : donc ça, c'est vraiment un retour marqué du public familial puisqu'on était à un bon 30 % en 2020. 32 % des visiteurs des expositions temporaires ont moins de 25 ans pour 2021 et 23 % (je vous avais parlé de ce chiffre) de nos visiteurs sont employés ou ouvriers donc là encore, un écart avec les moyennes nationales qui continue à se creuser et qui est de l'ordre de dix points au musée du Louvre-Lens.

Sur les 72 % de visiteurs qui viennent des Hauts-de-France, vous le voyez, nous avons une fréquentation Pas-de-Calais (sur le total) de 39 % et Nord de 29 %, donc vous voyez que la captation, l'établissement d'une relation et d'habitudes vis-à-vis du public issu de l'ancienne Région Picardie sont des axes de développement du musée du Louvre-Lens.

Je vous propose peut-être de parcourir rapidement ces quatre pages. On raconte l'année en quelques saisons, je ne vais évidemment pas revenir sur ce qui y est évoqué, même si c'est déjà très sélectif. Peut-être quelques chiffres : l'hiver 2021, construire l'avenir, avec, du 1<sup>er</sup> janvier au 18 mai (donc pendant cette période de fermeture, je l'évoquais), la mise en place d'une pluralité de dispositifs physiques et numériques de médiation, notamment les fameux « *click and collect* » de visites ateliers (on venait chercher du matériel et c'était ensuite potentiellement réalisable en ligne, en direct avec des médiateurs). Ce sont près de 1 500 personnes qui ont bénéficié de 417 activités et visites à distance.

Un autre point sur lequel je souhaite peut-être revenir très rapidement, ça a été cet exercice grandeur nature du plan de sauvegarde des œuvres, avec des dizaines de pompiers. Un exercice qui, honnêtement, nous a beaucoup impressionnés nous-mêmes, avec de fausses gouttes d'eau dans la Galerie du temps, une inondation... Enfin, tout cela était extrêmement bien préparé par les équipes et cela nous a mis totalement en situation, au prix d'ailleurs d'un stress énorme. Ce sont des exercices qui sont assez intéressants puisqu'ils permettent de

vérifier effectivement tout ce que l'on a bien préparé, puisqu'on n'a jamais assez prévu : depuis, nous sommes donc en train de mener un certain nombre d'actions correctives. À souligner aussi que justement, nous avons bien sûr associé le Musée du Louvre à la préparation de cet exercice et que, dans notre vocation de rayonnement régional, nous avons aussi associé des conservateurs de musées de la Région qui étaient là dans un rôle d'observateurs et qui prenaient des notes sur ce qui se déroulait.

Un petit mot aussi, peut-être, sur la réorganisation des réserves du Louvre-Lens ou du Louvre Louvre-Lens avec, depuis que le centre de conservation du Louvre – les vraies réserves du Louvre, si j'ose dire – sont à quelques pas d'ici, un changement complet du contenu de notre réserve et, accueillies aujourd'hui dans cette grande réserve visible (je le rappelle), les maquettes, les éléments d'architecture des collections du service de l'histoire du Louvre pour – là aussi dans cette idée du Louvre autrement qui n'est pas seulement une autre manière de faire le Louvre, mais aussi un autre regard proposé sur le Louvre et son histoire – mieux comprendre l'histoire de ce palais devenu musée grâce au contenu de cette réserve qui est visible et qui est visitable.

Je vous rappelle l'installation de la fresque photographique de Pascal CONVERT en début d'année 2021 dans la Galerie du temps, inaugurée le 11 mars par Audrey AZOULAY, Directrice Générale de l'UNESCO, à l'occasion du vingtième anniversaire, précisément, de la destruction des Bouddhas de Bâmiyân : un moment qui a été en quelque sorte le coup d'envoi d'une inflexion douce, mais profonde de la Galerie du temps qui permet de tester quelques orientations du projet que menons conjointement pour 2024.

C'est aussi d'ailleurs le sens de l'arrivée le 11 mai de dix-huit œuvres du musée du Quai Branly Jacques CHIRAC, inauguré par son président Emmanuel KASARHÉROU. Ces pièces venues d'Océanie, d'Afrique, des Amériques, viennent ouvrir un dialogue fertile avec les œuvres des collections du Musée du Louvre.

Au printemps, les projets fleurissent, n'est-ce pas ? Le musée, dès le mois d'avril, a ouvert ses portes en ligne pour faire découvrir l'exposition *Les Tables du pouvoir*, accessible gratuitement grâce à des visites à distance quotidiennes de 45 minutes, là encore toujours en *live* avec nos médiateurs : une manière de faire vivre une exposition confinée, mais aussi d'ouvrir le musée à de nouveaux publics venus de plus loin qui nous ont beaucoup écrit, d'ailleurs, pendant cette période, qu'ils allaient venir nous voir en vrai quand tout cela serait terminé.

Après ces sept mois de fermeture, les visiteurs retrouvent le chemin du musée et de la Galerie du temps, et donc peuvent découvrir l'exposition *Les Tables du pouvoir* initialement prévue le 31 mars. Du 19 mai au 26 juillet, ce sont près de 24 000 visiteurs qui l'ont visitée. C'est un chiffre qui est évidemment beaucoup plus bas que ceux que nous atteignons habituellement, du fait à la fois de la durée courte de l'exposition,

et puis de la période de réouverture (le public étant revenu, certes, mais relativement progressivement tout de même).

Le 2 juin : j'aimerais évoquer ce moment très fort en point d'orgue d'une opération qui a été préparée de longue date, un banquet solidaire qui a permis aux élèves de terminale CAP de la section hôtelière du lycée SENEZ d'Hénin-Beaumont de préparer et de servir un véritable menu de chef d'État aux adhérents des centres sociaux du territoire. C'était un moment extrêmement bouleversant, en lien avec l'exposition *Les Tables du pouvoir*, avec évidemment des bénéficiaires peu habitués des musées et encore moins habitués des repas de prestige, et puis ces très jeunes gens qui avaient travaillé pendant des semaines sur les menus servis à la Présidence de la République avec leurs enseignants, qui avaient non seulement préparé, mais aussi servi (puisque c'est un lycée hôtelier) à la cloche un repas totalement extraordinaire.

Du 11 au 27 juin, je vous en ai déjà parlé, ce sont près de 4 000 visiteurs qui ont assisté à l'adaptation chorégraphique d'Anne Teresa DE KEERSMAEKER dans la Galerie du temps. On a mis cette photographie en couverture de notre petit document. C'était une coproduction, je le rappelle, avec l'Opéra de Lille et c'était une performance artistique, chorégraphique, philosophique aussi, dirais-je, pour moi fondamentalement muséale, qui constituait à la fois un moment de grâce intemporel, mais aussi une réflexion philosophique sur le temps (le temps de l'art, le temps de la vie, le temps de l'Homme).

L'été, nous avons choisi de mettre en valeur notamment le parc, épicerie de cette saison festive de *Parc en fête* avec, il faut dire, une météo totalement épouvantable cette année. Mais 3 000 participants (non pas 3 000 visiteurs) se sont véritablement inscrits aux activités qui étaient proposées, vous vous rappelez, largement autour des arts vivants et du bien-être cette année, avec six artistes amoureux de la nature qui avaient investi le parc.

Et puis le premier week-end de l'été, ce double événement – un gros week-end l'année dernière : la « Nuit européenne des musées » avec une visite mémorable à la lampe torche qui a réuni 3 300 participants, et puis la célébrissime « Route du Louvre » dans un format un petit peu réduit cette année pour cause de pandémie à 5000 participants, une très belle et très grosse journée d'entrée dans l'été.

Et puis automne/hiver, peut-être deux points pour évoquer cette volonté d'être encore plus proche de nos publics : le premier, c'est que nous avons franchi un pas sur la question de l'art thérapie. C'est un sujet qui est souvent un petit peu complexe dans les musées, ce n'est pas totalement notre métier. C'est pour cela que pour proposer des visites d'art thérapie et des programmes d'art thérapie à nos visiteurs, nous nous sommes associés à des art-thérapeutes dans le cadre d'un nouveau cycle qui s'appelle « Louvre-thérapie » qui permet à chacun de développer sa créativité avec le concours d'un art-thérapeute et d'un médiateur (ce sont des programmes qui sont coconstruits), de s'interroger sur le regard que l'on porte sur une œuvre, sur ce qu'elle évoque et fait surgir en nous. Et là encore, vous le

savez, je vous en avais parlé pour le programme que l'on fait avec Pôle Emploi par exemple, l'art trouve et prouve à nouveau sa profondeur et sa force d'action.

Autre projet, peut-être, très rapidement, cette opération que nous avons menée avec le musée Jean de La Fontaine de Château-Thierry et le centre pénitentiaire de Château-Thierry, qui est un centre pénitentiaire très particulier, qui est spécialisé dans les détenus qui souffrent de troubles psychiatriques importants (dans l'Aisne, en Picardie, c'est assez loin d'ici, rappelons-le), qui a permis à quatre détenus de travailler sur le thème des animaux et d'exposer leurs œuvres dans la rotonde historique (assez magnifique, d'ailleurs) de ce centre pénitentiaire au terme d'un travail qui était mené avec la plasticienne Simone DÉCOUPE. Pour ce projet, nous avons fait le choix d'associer le musée local, le musée Jean de La Fontaine avec lequel le centre pénitentiaire n'avait jamais réussi à travailler : le musée n'avait jamais réussi à travailler avec le centre pénitentiaire, et puis il nous a semblé que c'était notre rôle de rapprocher ces deux protagonistes importants du territoire pour que le travail se poursuive sans nous.

## 2. Actualité du Louvre-Lens

*(Un document PowerPoint est projeté.)*

**Mme LAVANDIER.**- Je vous propose maintenant quelques actualités sur le début de cette année, effectivement un début trépidant. Depuis notre dernier Conseil d'Administration, nous avons fermé deux expositions, nous en avons monté trois ou presque (je compte *Rome* que vous allez découvrir tout à l'heure, l'exposition *Doisneau* dans la mezzanine et puis l'exposition consacrée au *Scribe accroupi*).

Tout d'abord, l'exposition *L'Hypothèse de la gravité* de Bernar VENET. Ça nous a intéressés, c'était une exposition qui était, vous le savez, assez audacieuse, assez radicale dans son esthétique. Je vous rappelle que nous sommes dans un territoire où les visiteurs ne sont pas habitués aux musées. Les habitants, mais aussi nos visiteurs sont *a fortiori* encore moins habitués à du contemporain et à ce type de propositions. Nous sommes donc assez heureux de pouvoir vous présenter des chiffres parce que, vous le savez, le comptage dans le Pavillon de verre, jusqu'à maintenant, n'était pas différencié : ce sont donc environ 63 000 visiteurs qui ont découvert cette installation avec – c'est intéressant pour nous – 67 % de visiteurs qui sont satisfaits de l'exposition, dont 31 % de très satisfaits. Ce sont des chiffres que, moi, je trouve inespérés, mais qui nous montrent qu'il y a un chemin d'appropriation qui reste à faire dans le cadre de cette politique d'installation contemporaine dans le Pavillon de verre.

Une bonne nouvelle d'ailleurs : l'installation *Désordre*, que l'on voit ici par transparence dans le parc, va nous être laissée par l'artiste pour plusieurs années, jusqu'à ce que – c'est un souhait personnel, on verra si on arrive à le réaliser –, je l'espère, nous parvenions à l'acquérir ou à la faire acquérir. La couverture presse a été très belle – je cite

juste une phrase de *Art newspaper* : « les effondrements et les désordres de Bernar VENET semblent avoir trouvé au Louvre-Lens un emplacement naturel. »

*Les Louvre de Pablo Picasso*, je vous en avais parlé : là aussi, un bilan exceptionnel – heureusement, si j’ose dire – pour une exposition qui ne l’était pas moins. Des fréquentations records pendant les vacances de Noël et une exposition qui, vous vous rappelez de ses péripéties, a été repoussée d’une année, a subi quelques changements, etc. Succès public, succès critique aussi, près de 100 000 entrées dans l’exposition (98 639). Je vous assure que ça m’a beaucoup agacée de ne pas atteindre les 100 000 (*rires*), mais bon, il faut respecter les chiffres. Alors, on me dit : « non, ce n’est pas encore tout à fait stabilisé, etc. » Bon, à un moment, il faut stabiliser les chiffres, je le fais devant vous malgré mon agacement. En tout cas, dans la période, c’est quand même un chiffre merveilleux : c’est la sixième exposition la plus visitée depuis l’ouverture du musée, avec une fréquentation qui est comparable à la merveilleuse exposition *Les Étrusques et la Méditerranée* qui date de la période inaugurale. Et puis une exposition qui a marqué le retour progressif de publics touristiques et associatifs avec un peu plus de 5 000 visiteurs en groupes adultes. Mais par contre, effectivement, une exposition qui a souffert d’un retour très lent du public scolaire avec seulement – si j’ose dire, ce sont quand même des chiffres extraordinaires – 13 000 élèves qui ont visité cette exposition : honnêtement, on eût pu attendre le double, à peu près.

32 % des visiteurs, en comptant les scolaires, ont moins de 25 ans dans cette exposition. Ce sont toujours des chiffres assez similaires à ceux que je vous ai donnés tout à l’heure, globaux, sur la fréquentation de nos publics. 77 % des visiteurs sont venus des Hauts-de-France, 6 % d’Île-de-France, 7 % viennent de Belgique. De très nombreux visiteurs et visiteuses ont rencontré pour la première fois – je vous en avais déjà parlé – une œuvre de Picasso avec 8 % des visiteurs qui affirmaient n’avoir jamais vu de tableau ou d’œuvre de Picasso avant cette exposition (9 % qui ne sont pas sûrs d’en avoir vu dans la vie). Et donc, on pense qu’il y a à peu près 15 000 personnes qui ont découvert pour la première fois une œuvre de Picasso dans cette exposition.

171 retombées presse, 95 en médias nationaux et internationaux. Une fréquentation qui a été nourrie par cette couverture médiatique qui était un peu exceptionnelle, mais aussi par un bouche-à-oreille très positif des visiteurs et des visiteuses : et pour cause, puisque 90 % des personnes interrogées estiment que l’exposition correspond ou dépasse leurs attentes.

Toujours des outils d’accompagnement sur mesure qui constituent la marque de fabrique du musée, des médiations libres et gratuites (4 000 participants en comptant les repérages et les participants à la médiation en salle), 6 000 participants aux visites guidées, et des activités culturelles associées à l’exposition : ateliers pour les enfants, pour les familles par exemple, qui ont attiré plus de 3 200 participants. Le total est assez intéressant à noter : ce sont 17 % des visiteurs individuels de l’exposition (c’est énorme) qui ont été

accompagnés par la médiation au cours de cette exposition, donc 12 000 personnes qui ont bénéficié d'un accompagnement humain (je ne parle pas de l'accompagnement numérique) sur 77 000 entrées individuelles.

Tous ces chiffres, vous le savez, nous les avons grâce à la mise en place – et j'en remercie la Direction de la stratégie et la Responsable de l'observatoire – de cet observatoire des publics. Et pour l'exposition *Les Louvre de Pablo Picasso*, nous avons voulu faire une étude assez poussée sur cette question des outils que nous mettons en place, toujours dans nos expositions. Pour l'exposition *Rome*, vous allez en trouver plusieurs dans votre sac et dans votre dossier : les cartels, les textes de salle, la médiation écrite (vous savez qu'on y prête une attention très particulière), les repérages, les interrupteurs, les dispositifs multimédias, la toute nouvelle web application, et les aides à la visite que sont les livrets de visite pour adultes, pour enfants, les cartels enfant et les parcours enfant inscrits dans l'exposition, ou le livret en « facile à lire ».

Ce que nous retenons de cette étude, ce sont trois points principaux : d'abord, les besoins et attentes des visiteurs sont très variés et à ce stade, la grande variété (sur laquelle nous nous interrogeons) des outils proposés correspond à cette variété d'attentes.

L'autre enseignement, c'est que ce que les visiteurs préfèrent, ce qu'ils consultent le plus, ce sont les cartels et en particulier les cartels développés. Ce ne sont pas les textes de salle, ce ne sont pas les livrets, ce ne sont pas les cartels enfant (ce dont j'aurais rêvé parce que je vois toujours des adultes lire les cartels enfant). Non, ce sont les cartels développés et ça, ça conforte un choix que l'on a fait depuis *Pologne* : dans toutes nos expositions, chaque œuvre bénéficie d'un cartel développé.

Et puis le troisième enseignement, que je trouve assez intéressant, c'est qu'il faut à toute force éviter de rajouter des contenus à ceux qui sont déjà présents dans l'exposition. C'est-à-dire qu'un réflexe que nous avons qui est parfois de donner un contexte élargi, des informations élargies par rapport au sujet de l'exposition tel qu'il est traité, en fait, il vaut mieux éviter : cela fait trop de choses pour le visiteur qui doit mobiliser (et être accompagné dans cette mobilisation) toutes ses forces pour comprendre, saisir et profiter de l'objet exposition.

Dernière chose, moi, je le savais, mais évidemment les visiteurs viennent voir des œuvres et ils le rappellent à chaque enquête.

Nous continuons notre année, très rapidement : des visites un petit peu exceptionnelles pour terminer cette exposition Picasso. Deux visites exceptionnelles, la première dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne. Cette réunion interministérielle informelle des ministres européens de l'Industrie a été un grand moment. Vous le voyez, on est au bout du Pavillon de verre avec une salle et une installation totalement exceptionnelle et, je dois dire, pour nous, la plus exigeante, la plus grosse, la plus

grande des privatisations que nous ayons jamais été amenés à organiser avec les vingt-sept ministres européens de l'Industrie qui étaient présents ici pour élaborer des stratégies en matière notamment d'autonomie stratégique de l'Union européenne pour les matières premières.

Et puis le lendemain, la visite du Président de la République (le 2 février), sa première visite au musée du Louvre-Lens depuis 2017, notre troisième visite présidentielle après l'inauguration du musée par le président Hollande, et l'inauguration par le même président de l'exposition *Mésopotamie*. Une visite qui marquait évidemment le lancement de l'année de nos dix ans, mais aussi l'arrivée exceptionnelle du *Scribe accroupi*. Nous avons souhaité à cette occasion que le Président soit guidé dans le musée par de jeunes collégiens d'une classe « Cordée de la réussite » qui ont préparé d'arrache-pied cette visite et qui l'ont suffisamment bien préparée, comme des pros, pour être au bout (là, ce n'est pas encore tout à fait le cas sur cette photo) de quelques œuvres parfaitement à l'aise devant le Président de la République qui a plus que doublé, presque triplé le temps qu'il avait prévu de passer chez nous en compagnie de ces élèves, en compagnie aussi d'autres élèves d'un lycée technique, le lycée Béhal, qui avaient travaillé sur la scénographie d'une exposition. Nous étions très attachés à ce choix parce qu'ils nous semblaient raconter, mieux que si on avait fait la visite nous-mêmes, ce qu'est le Louvre-Lens ici et sa capacité à valoriser et à donner la parole à un territoire. Je pense que c'est vraiment quelque chose qui nous caractérise, cette modestie. Ce jour-là n'était pas simple, Laurence, on avait plein de choses à dire au Président, mais les élèves ont été absolument extraordinaires.

Alors je tiens à remercier, évidemment, Laurence pour l'arrivée du *Scribe accroupi*. C'est une décision que je trouve d'une belle audace. Tu disais au déjeuner que c'était quelque chose qui t'avait semblé totalement naturel. Moi, je trouve ça merveilleux. C'est une décision dont nous mesurons au quotidien la puissance et la beauté avec le public qui défile et qui vient se présenter à cette sculpture extraordinaire. Je tiens à remercier Vincent RONDOT (qui n'est pas là aujourd'hui), l'équipe de la communication du Musée du Louvre et du Louvre-Lens, évidemment, toutes les équipes qui ont été mobilisées ici au musée sur cet événement et puis sur les deux précités, et les services de l'État aussi pour l'organisation des visites en question.

Le *Scribe*, il y a beaucoup de retombées presse : l'affiche, que j'espère vous appréciez avec ce Scribe « J'ai dix ans », qui est sur vos tables, 109 retombées presse et, encore une fois, une belle aventure qui ne fait que commencer puisque le *Scribe* est là pendant un an et qu'il va faire l'objet prochainement d'une exposition dans le Pavillon de verre où le musée mettra en œuvre les connaissances (encore assez récentes, en fait), les découvertes assez récentes qui accompagnent la vie au long cours de ce *Scribe*, la vie française de ce *Scribe*, et la vie aussi un petit peu « Pas-de-Calaisienne » de ce *Scribe* puisqu'il a été découvert par Auguste MARIETTE, un petit clin d'œil à notre département

et au rôle que ce grand archéologue a lui aussi eu dans le développement de l'égyptologie à la française.

Là encore, déjà 35 000 visiteurs depuis le début de l'année. On compte 42 % de nos visiteurs de ces dernières semaines qui sont venus spécialement pour voir le *Scribe accroupi*, 82 % de nos visiteurs qui le rencontrent pour la première fois.

*Les mineurs de Robert Doisneau* : depuis le 19 février, déjà 10 000 visiteurs pour cette exposition qui a une genèse assez particulière puisqu'elle nous a été proposée par l'association des communes minières, que je remercie, et portée largement par le département du Pas-de-Calais. Une exposition symbolique, une exposition qui fait aussi un petit peu écho à cette exposition de photographies sur ZGORECKI montée en même temps que l'exposition *Pologne*. Une exposition qui constitue un salut, en ce début d'année anniversaire, au patrimoine minier du Pas-de-Calais. Une exposition qui est aussi l'occasion de belles histoires : on a un de nos agents de sécurité qui a reconnu son père sur une photographie de Robert Doisneau. Une exposition enfin qui nous permet de tester cet espace des coulisses sur lequel on s'interroge beaucoup (on aura l'occasion de vous en reparler) et d'ouvrir peut-être l'hypothèse qu'il constituerait un espace intéressant pour valoriser enfin les collections d'art graphique formidables du Musée du Louvre, que nos espaces permanents – ou temporaires, d'ailleurs – ne peuvent que difficilement accueillir à cause de l'éclairage zénithal qui caractérise notre établissement.

La question de la guerre en Ukraine a évidemment beaucoup questionné notre territoire qui est un territoire qui a été très frappé, marqué par la guerre, notre équipe aussi. Nous avons donc souhaité, d'abord en s'appuyant sur le panorama de Bâmiyân, effectivement pouvoir à travers des gestes – discrets, peut-être, mais qui nous semblaient totalement essentiels –, marquer non seulement notre attachement à la paix, mais notre conviction que l'art et la culture sont des outils qui permettent de la construire plus solidement que d'autres. Donc symboliquement, le drapeau ukrainien à l'entrée du Louvre-Lens : alors, excusez-moi, il y a toujours du vent ici, mais le jour où on a voulu prendre la photo, il n'y en avait pas. (*Rires.*) Nous avons aussi mis à disposition l'urne qui est dans le hall à disposition de la Croix-Rouge française pour que les dons des visiteurs puissent lui revenir, et puis une collecte de matériel de première nécessité a été organisée au sein de l'équipe avec le Secours populaire.

Et puis enfin, le festival *La Beauté du geste* : ça, c'est l'histoire d'une résilience parce que ce festival, cela fait quand même deux fois qu'il a été remis, même si on a eu en 2020 une édition totalement numérique. C'est un projet vraiment territorial qui est porté en particulier par Culture commune, la MAC de Sallaumines, l'Escapade, le Métaphone, le département du Pas-de-Calais, le Colisée (qui est le théâtre municipal de Lens), le Gymnase et l'échangeur (les structures de spectacle vivant). Donc une édition totalement numérique en 2020. 2021, un rescapé, mais de taille, qui était la performance d'Anne Teresa DE KEERSMAEKER et enfin, cette année, avec à peu près un millier de festivaliers, il a pu se

tenir au Louvre-Lens avec une programmation tendre, surprenante, drôle, et avec en particulier Anne NGUYEN ou le circassien Jonathan GUICHARD. Et puis ce festival, pour l'instant, n'est pas marqué du sceau de la chance : on a Mehdi KERKOUCHE, qui était l'invité vedette, qui a annulé deux jours avant pour des questions de santé. Mais tout de même, ça nous a plu de voir ce musée en mouvement, ce musée joyeux, ce musée aussi où les corps se mettent à danser, pour moi parallèlement à la Galerie du temps qui est une véritable chorégraphie muséale et qui est mise en mouvement, certes par la présence des œuvres, mais aussi par le corps même des visiteurs ou des visiteuses. Je vous remercie.

**Mme DES CARS.-** Merci infiniment, Marie. Laisse-moi te dire en tant que présidente de ce Conseil d'Administration et en tant que Présidente-Directrice du Louvre, toute mon admiration, ma reconnaissance pour ton travail et celui de l'équipe du Louvre-Lens. Les résultats de l'année dernière – il y a les contraintes, les aléas de l'année dernière – montrent votre capacité de mobilisation, de réinvention permanente et d'exigence programmatique avec de vrais choix. Certes, le Louvre est bien sûr là pour vous soutenir, vous aider par l'engagement dans cette programmation, mais ça ne fait pas tout. Il y a de vrais partis pris au Louvre-Lens qui nous tiennent à cœur et qui sont délibérément tournés vers le public et le public qui entoure ce musée, et on voit bien que le public est au rendez-vous. Il l'a été pendant la crise (d'un certain point de vue, vous avez bien sûr maintenu le lien) et dès les premiers jours de réouverture, et c'est évidemment extrêmement encourageant. Et ce début d'année un peu en fanfare, c'est vrai, était évidemment un symbole de ce lien si fort entre le Louvre – je n'ose plus dire Paris – et le Louvre-Lens. Et le *Scribe accroupi* est véritablement le symbole de ce lien très fort.

Je veux redire ici devant tous les administrateurs du musée combien le Louvre est engagé, est très fier du Louvre-Lens. Très fier, je le dis sincèrement : c'était un sentiment de fierté de voir combien le *Scribe accroupi* a été si bien accueilli par à la fois la presse, les publics, et combien c'est devenu un événement national. Et nous sommes là pour renouveler régulièrement ces rencontres, ces regards un petit peu différents sur des chefs-d'œuvre de la collection du Louvre, et je pense que le travail que nous commençons sur la nouvelle présentation de la Galerie du temps sera l'occasion de renouveler ces rendez-vous et d'y associer d'autres : tu parlais du Quai Branly, mais d'autres musées nationaux nous rejoindront.

Donc l'aventure continue. Nous avons dix ans, mais nous continuons à grandir donc je voulais te redire toute mon admiration et tout notre soutien, évidemment, du côté du Louvre : tu peux compter sur l'ensemble de ses équipes.

Y a-t-il des questions ou des remarques pour Marie LAVANDIER ? Des demandes d'intervention ? (*Non.*)

### III. Délibérations

**Mme DES CARS.-** Bien, nous allons donc rentrer dans les délibérations de ce Conseil d'Administration avec le point III qui se décompose en deux points : le point 3.1 avec la présentation de la charte relative à l'égalité femmes/hommes. C'est donc une de ces délibérations de principe qui font suite au projet scientifique et culturel, et qui illustrent l'intégration du musée dans la société et dans ses préoccupations. Les équipes du Louvre-Lens ont travaillé sur ces deux chartes (nous allons voir la charte écologique juste après), donc une concernant l'égalité entre les femmes et les hommes et une concernant l'écologie, et auxquelles le musée souhaite donner une forme juridique en portant ces sujets devant le Conseil d'Administration, ce qui est une démarche forte, originale, là aussi une singularité du Louvre-Lens.

Je donne donc la parole à Marie LAVANDIER sur la charte égalité femmes/hommes.

**Mme LAVANDIER.-** Merci beaucoup. Excusez-moi, je vous propose peut-être d'intervertir les deux chartes, les deux s'inscrivant dans un même texte.

**Mme DES CARS.-** Tu veux intervertir ? Alors on commence par la charte écologique ? Et peut-être que Rémi te rejoint dans la présentation ?

**Mme LAVANDIER.-** Tout à fait. Oui, tout à fait.

**Mme DES CARS.-** Voilà, d'accord.

#### 1. Charte écologique

**Mme LAVANDIER.-** Les deux se rejoignent effectivement dans la même matrice, si j'ose dire, qui est cette démarche, vous vous en rappelez, participative – et collaborative d'ailleurs – du projet scientifique et culturel. Mais alors, en regardant dans nos tablettes, nous nous sommes rendu compte que vous avez adopté dans cette même instance ce projet scientifique et culturel il y a trois ans exactement, donc jour pour jour. Dans ce projet scientifique et culturel, vous vous en rappelez, le Louvre-Lens se positionnait, se définissait très fortement par son engagement sur des champs *a priori* un petit peu extérieurs aux champs habituels (culturel, éducatif) sur lesquels les musées se positionnent. Et en particulier sur le champ sociétal, sanitaire, social, évidemment, le musée du Louvre-Lens formulait un certain nombre d'engagements parmi lesquels l'écologie et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le projet scientifique et culturel indiquait – je donne quelques citations :

*« La politique culturelle du Louvre-Lens est marquée par la responsabilité singulière d'un musée sur un territoire singulier, tout entier engagé dans un mouvement de renouveau considérable. La responsabilité du musée doit également être écologique, environnementale, économique dans son fonctionnement comme sur son territoire. Une*

*démarche environnementale forte est déterminante pour l'avenir du musée et engage le musée à une gestion rationnelle, éthique et économe. L'éveil des consciences à l'écologie induit de nouveaux comportements, de nouvelles façons de penser et d'habiter le monde que le musée intègre très volontairement dans sa politique, dans ses engagements et dans son fonctionnement. »*

Ces questions qui sont celles portées par la société, par les scientifiques, par le grand public aussi, plus nettement depuis quelques années, interpellent évidemment très fortement le musée, peut-être même encore plus dans le contexte d'après – j'espère – pandémie. Beaucoup d'entre nous, beaucoup de musées au plan régional comme au plan national réfléchissent à ces questions et il nous a semblé que le musée du Louvre-Lens, hébergé depuis sa création dans un bâtiment à haute qualité environnementale construit par la Région, s'il faisait déjà (qu'il s'agisse d'économies d'énergie, d'écoconception des expositions ou encore de la gestion du parc), pouvait faire mieux.

Il peut s'appuyer sur des équipes investies qui ont d'ailleurs largement, vous le savez, pensé ce projet scientifique et culturel. Nous avons donc créé un groupe actions internes chargé de structurer et de renforcer cet engagement.

L'objectif est d'abord de donner un sens, une lisibilité à la multitude de choses que nous faisons déjà sans le dire, mais aussi, encore une fois, d'aller plus loin et de fixer une feuille de route que nous présentons, qui est contraignante, en quelque sorte, puisqu'il s'agit d'un projet de délibération qui concerne aussi bien le fonctionnement interne du musée, la relation avec nos partenaires, nos fournisseurs, et même le cœur même de notre métier.

C'est Rémi qui va vous présenter cette charte qui a la forme d'une charte d'engagement en dix points.

**M. MAILLARD.**- Merci, Marie. Dix points sur lesquels le musée faisait déjà des choses et sur lesquels le musée va prendre l'engagement, au travers de la charte, de poursuivre ses efforts. Le premier point de la charte, c'est la prise en compte de la portée écologique dans l'ensemble des décisions, dans l'ensemble des axes retenus, dans l'ensemble des politiques menées par le musée, avec notamment un élément nouveau : l'engagement prochain dans une démarche de bilan carbone du musée. Nous pourrons vous présenter les résultats et cela permettra d'orienter encore davantage nos efforts en fonction des actions qui sont les plus efficaces, les plus importantes en termes de réduction de nos émissions.

Deuxième point de la charte, le cœur de métier du musée, la présentation, l'organisation des expositions ne peut pas rester à l'écart des préoccupations écologiques. Nous le faisons déjà au travers de l'écoconception des expositions, de la réutilisation (on parle de 28 cimaises réutilisables que l'on retrouve à chaque exposition et de 97 % de réutilisation des verres dans le cadre de l'exposition *Rome*), de la réflexion également sur

les conditions de transport des œuvres et de la réflexion sur la liste d'œuvres, aussi au regard de cet impact de l'activité de transport sur l'environnement.

Pour aller plus loin, évidemment, la réflexion sur les conditions de conservation des œuvres : il y a des études qui sont en cours au niveau national et au niveau international (nous y faisons référence dans l'un des derniers Conseils d'Administration) qui nous imposent d'être très partie prenante de ces réflexions-là. C'est vraiment le principal facteur de consommation énergétique du musée. Et puis, toujours pour aller plus loin, la réflexion aussi sur les collaborations avec d'autres établissements sur le prêt de matériel muséographique qui a déjà été initié de manière très ponctuelle et sur lequel on peut certainement faire beaucoup mieux.

Troisième point, traduire dans notre activité de programmation, de médiation de ressources pédagogiques, cette préoccupation, cette sensibilisation aux questions environnementales en direction du grand public. Il y a déjà des choses, bien évidemment, au travers de *Parc en fête*, au travers, l'année dernière, du concours zéro déchet avec la CALL par exemple. Nous pouvons encore faire mieux, nous pouvons aller plus loin en poursuivant ce que nous avons déjà engagé, mais aussi, si les thématiques s'y prêtent, en tenant compte de cette dimension environnementale dans la constitution des expositions au sein du musée.

Quatrième grand axe, évidemment le parc. Le Louvre-Lens est un musée-parc. Le musée-parc, c'est l'histoire de la reconquête d'un milieu stérile, d'un milieu pollué, d'un milieu industriel, par la nature ; et le Louvre-Lens est aujourd'hui en pointe sur les questions de gestion des espaces verts, de gestion respectueuse de l'environnement. Et le Louvre-Lens est aussi un élément de cette chaîne des parcs, de cette trame verte du territoire qu'on essaie de renforcer. On essaie d'être un élément très important à l'échelle du territoire. Pour aller plus loin, on a certainement la capacité d'être davantage démonstrateur, d'être davantage en réseau avec les autres parcs de cette trame verte du territoire.

Favoriser la mobilité douce, la mobilité globale des agents et des visiteurs. Là aussi, des actions sont déjà en cours : vous avez délibéré en fin d'année dernière sur la mise en place de la prime mobilité durable pour les agents qui viennent au musée en covoiturage ou à bicyclette. Nous avons, grâce au Conseil Régional, des dispositifs de tarification intégrée TER-entrée au musée. Nous avons réduit depuis 2020 le parc automobile du musée de 20 %, mais nous pouvons encore aller plus loin au travers de l'initialisation d'un plan de mobilité d'entreprise dont nous ne disposons pas pour l'instant, et puis au travers de l'amélioration des services aux visiteurs cyclistes et aux agents cyclistes avec la mise en place d'abris vélos qui ont été budgétés pour cette année.

Sixième axe, réduire les consommations d'énergie et d'eau. Beaucoup a déjà été fait : réduction de l'ordre d'un tiers des consommations d'électricité depuis l'ouverture du musée, mise en place l'année dernière d'un système de repérage anticipé rapide des fuites dans notre réseau d'eau et puis, pour aller plus loin, des travaux qui sont engagés avec la

Région propriétaire pour l'amélioration des performances des installations de chauffage et de traitement d'air. Les clauses d'intéressement dans nos futurs marchés de maintenance électrique et chauffage, ventilation, climatisation vont prendre effet en 2023. Et puis également des actions dans le champ de compétences du musée en matière de maintenance sur la réduction des débits d'eau et sur la réduction aussi des consommations électriques.

Septième point, réduire le volume des déchets produits, ce que nous faisons déjà : tri sélectif, utilisation du vrac, compostage (tous les déchets alimentaires produits par le musée et tous les déchets verts produits par le musée sont compostés et réutilisés dans le parc). Le réemploi également, on en parlait tout à l'heure, sur la question de l'écoconception des expositions et, pour aller plus loin, réengager le dispositif de dons ou de vente des matériels dont le musée n'a plus l'utilité au travers de plateformes qui s'y prêtent. La limitation du jetable, notamment à la cafétéria (on l'évoquera peut-être tout à l'heure sur la relance de la concession de la cafétéria), et l'amélioration du tri, encore, sur le musée.

Favoriser l'économie responsable, donc être aussi un acheteur qui promeut les questions environnementales, ce que nous faisons déjà au travers de clauses environnementales dans nos marchés, les critères de sélection des offres et puis au travers des *sourcings* d'entreprises régionales et locales qui sont en capacité de répondre dans des conditions plus avantageuses en termes d'impact environnemental, notamment en termes de transport.

Et puis pour aller plus loin, évidemment, la relance de nos concessions de restauration pour lesquelles nous aurons un niveau d'écoresponsabilité de nos futures concessions.

Deux derniers axes, axe neuf et axe dix, plus centrés sur le fonctionnement interne du musée. C'est la sensibilisation, la formation des agents du musée à ces questions qui peuvent être des questions techniques sur lesquelles nous avons besoin d'être au niveau techniquement, et puis également le rendre compte : nous allons revenir vers vous, devant le Conseil d'Administration, régulièrement, faire le point des résultats sur l'ensemble des points de la charte. C'est le dixième engagement de la charte qui vous est proposée aujourd'hui.

**Mme DES CARS.** - Merci beaucoup, y a-t-il des remarques ou des questions sur ce point ? Si ça ne pose aucun problème, nous allons donc procéder au vote comme il se doit : qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*La charte écologique est votée à l'unanimité.*

Elle est votée à l'unanimité.

## 2. Charte relative à l'égalité femmes/hommes

**Mme DES CARS.-** Nous revenons donc un tout petit peu en arrière avec cette charte relative à l'égalité femmes/hommes. Marie, c'est toi qui rapportes aussi donc je te laisse la parole.

**Mme LAVANDIER.-** Merci beaucoup, merci, Madame la Présidente. À nouveau un dossier émanant directement du projet scientifique et culturel du musée qui s'inscrit évidemment dans un contexte général international, national d'attention à ces questions de l'égalité – des égalités, d'ailleurs – femmes/hommes, et puis à l'échelle territoriale aussi (en particulier, je pense au Conseil Départemental du Pas-de-Calais qui a ratifié en 2017 la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, une réflexion qui va en s'incarnant de plus en plus dans des politiques à toutes les échelles).

Le projet scientifique et culturel prenait aussi en compte, vous vous en rappelez, un certain nombre d'indicateurs concernant le territoire où nous nous inscrivons, où on se rend compte de façon assez lisible que les effets de la pauvreté amplifient, c'est logique, les inégalités d'autres types et leurs conséquences chez les hommes et les femmes qui vivent dans ce territoire. Le projet scientifique et culturel engageait déjà le musée à lutter contre les stéréotypes de genre, à promouvoir l'égalité dans la représentation qu'il donne des femmes, à se mobiliser auprès des partenaires publics, associatifs ou privés pour toutes les femmes en situation de vulnérabilité. Et nous avons donc choisi, là encore, de travailler avec un groupe de travail, mais aussi dans le cadre du suivi du projet scientifique et culturel, sur un projet de charte.

Pour ce faire, nous avons commencé par restructurer les programmations depuis déjà plusieurs années de manière participative (journée internationale du droit des femmes, pendant matrimonial des journées du patrimoine), mobiliser une équipe dédiée dans le cadre de ce groupe de travail transversal qui regroupe une dizaine d'agents de tous métiers, de tous services, et participer activement à un groupe de réflexion et de travail national mis en place par le ministère de la Culture et de la Communication.

J'ai aussi souhaité réaliser un diagnostic de l'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes les dimensions du musée et alors, ça, je vous avoue que j'ai été la première surprise des résultats, parce qu'il me semblait absolument évident que dans cet établissement dirigé par une femme, les résultats seraient très favorables. Eh bien, je peux dire qu'il ne faut jamais, jamais, jamais se dispenser de mesurer. Vous savez que j'ai une obsession de la mesure, j'aime beaucoup ça : c'est toujours très très probant. Je vous lis ces quelques chiffres plutôt que de revenir sur le détail de la charte que vous avez dans vos dossiers.

Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes au musée du Louvre-Lens : ce n'est pas très égal puisqu'on a 66 % des personnes qui travaillent dans notre établissement qui sont des femmes, donc on est à +20 points par rapport à la moyenne des professions culturelles, à la moyenne nationale des professions culturelles. Et les femmes représentent

ici 67 % des fonctionnaires contre seulement 35 % des contractuels. 100 % des agents en temps partiel du musée sont des femmes fonctionnaires. Il y en a très peu, c'est 5 % de l'effectif des titulaires seulement.

La répartition des hommes et des femmes par catégorie (A, B, C de la fonction publique) est proportionnelle à la répartition globale dans les effectifs du musée. En revanche, les filières sont très caractérisées, très genrées, comme on dit : la filière animation, c'est une personne chez nous, mais c'est une femme – 100 %, c'est la limite de la mesure. La filière administrative : 81 % de femmes. La filière culturelle : 85 % de femmes et la filière technique, vous l'aurez compris, 12 % de femmes, même si je dois dire que la responsable de la maintenance technique du musée est une femme. De fait, les Directions et les domaines d'activité le sont également, par conséquent.

Dans les catalogues de nos expositions, entre 2012 et 2021 (on a compté sur toute la période), les auteurs des textes protocolaires (les préfaces, en gros) sont à 20 % de femmes sur dix ans. Pourtant, la Directrice en signe une à chaque fois : si ce n'était pas le cas, ce serait pire. Entre 2012 et 2021, et là encore malgré tous mes efforts – tu vas m'aider –, les discours sont majoritairement donnés par des hommes : 63 %, contre 37 % des prises de parole par des femmes, mais 56 % des commissaires de nos expositions temporaires – c'est une grande fierté – sont des femmes. Et les équipes de commissariat sont accompagnées par des assistants scientifiques qui sont à 65 % des femmes.

Alors, plus complexe, la part des femmes dans la programmation scientifique et culturelle du musée : la programmation d'art contemporain dans le Pavillon de verre telle qu'elle est programmée aujourd'hui (il y a déjà l'exposition Bertille BAK qui doit avoir lieu ce printemps qui est comptabilisée) compte 50 % de femmes artistes. Dans les expositions temporaires, 22 % des œuvres contemporaines présentées dans les expositions sont signées par des femmes, 37 % des spectacles proposés à la scène de même. Sur 403 œuvres présentées à la Galerie du temps depuis 2012 (en considérant les œuvres ou les objets non attribués, les productions d'ateliers, les œuvres d'artistes hommes, etc.), les œuvres d'artistes hommes représentent 29 % (un peu plus de 29 %) des objets présentés et les œuvres d'artistes femmes seulement 0,5 %. Après, il faut rapporter ce chiffre à la collection du Musée du Louvre : par exemple, pour les peintures, sur 5 387 peintures de l'époque moderne, on en a 42 qui ont été exécutées par 28 femmes, donc 0,78 % du corpus.

La place des femmes dans le public : nous avons 56 % de notre public qui sont des femmes. En revanche, la visiteuse moyenne au musée est principalement employée ou retraitée. Le visiteur moyen homme lui est employé ou cadre. Le jeune public est plus nettement féminin et les conditions de visite sont assez différentes : les femmes viennent davantage en famille ou avec des amis, tandis que les hommes visitent plus sensiblement le musée en couple ou seuls. Je tiens à vous dire que la durée de visite varie : dans le premier cas, elle est plus courte.

Cette démarche globale nous conduit à vous proposer aujourd'hui cette charte qui compte, elle, neuf points, et qui a la forme d'une charte d'engagement : d'abord, restituer et contribuer à une histoire et à une histoire de l'art mixte, notamment participer à la recherche ayant pour objet les contributions des femmes dans le patrimoine et puis aussi dans l'histoire de l'art et de l'archéologie. Je pense à un projet qui est en cours dans le cadre de l'exposition *Champollion* sur les femmes archéologues. Ce sont des sujets qui ne sont pas simples, mais on le voit depuis quelques années, quand on cherche, on trouve, donc il faut s'y mettre.

Participer à la progression de l'égalité entre les hommes et les femmes du territoire, évidemment en collaboration avec les partenaires publics, associatifs et privés du territoire.

Contribuer à l'émancipation des stéréotypes de genre et ne pas véhiculer de stéréotypes de genre, notamment par le biais d'une communication sans stéréotypes. Je ne parle vraiment pas de l'écriture inclusive, mais du réflexe de s'adresser à toutes et à tous qui est déjà pris.

Participer à la recherche sur la place et le rôle du genre dans la réception des œuvres et dans les usages observés au musée : ce sont des choses que nous faisons déjà avec le CNRS et l'Université de Lille depuis des années avec des résultats, je dois dire, extrêmement surprenants et intéressants.

Promouvoir les actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en partageant le résultat des démarches du musée, y compris dans le résultat de l'application de la charte que nous vous présentons aujourd'hui.

Et puis évidemment ce plan long terme prenant en compte l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'organisation du musée, notamment à travers une charte du management (donc ce n'est pas le seul objet, évidemment, qui est en cours d'écriture).

Prévenir les effets bloquants des obligations familiales sur la carrière et être vigilant à l'égalité de traitement en matière de salaire.

Sensibiliser et former les personnels du musée à l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en désignant une personne responsable de la prévention et des discriminations en la matière.

Promouvoir et instituer l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance, par exemple dans notre Conseil d'Administration. Évidemment, nous n'avons pas tous les leviers, nous les partageons avec les parties prenantes du Conseil d'Administration, mais c'est peut-être quelque chose que l'on pourra voir dans le cadre de la révision de nos statuts : aujourd'hui, nous avons 43 % des membres permanents de notre Conseil d'Administration qui sont des femmes et on est pour une fois cinq crans en dessous de la moyenne nationale dans le domaine des musées et du patrimoine. Je vous remercie.

**Mme DES CARS.-** Merci beaucoup, Marie. Y a-t-il des remarques ou des questions pour Marie, sur ce point ?

**M. LARROUTUROU.-** Je vais prendre la parole (*inaudible 01 :01 :35*). Je suggère d'étudier la possibilité de la labélisation et donc des indicateurs chiffrés (nous avons vu à quel point vous y étiez attentifs) sur l'ensemble de ces questions-là. Je pense personnellement, j'ai l'expérience que la labélisation (et peut-être plus encore le maintien de la labélisation qui est toujours une aventure plus compliquée que l'obtention de la labélisation) et le suivi non pas d'une batterie, mais de quelques indicateurs chiffrés présents dans les esprits au moment de la prise de décision (ce sont des prises de décisions quotidiennes) sont importants. Je voulais savoir un peu si vous pouviez nous éclairer sur ce que vous envisagez de faire, sur ce que vous avez déjà lancé sur ces aspects-là, au moins autant d'ailleurs sur les questions d'égalité et de parité que sur les questions écologiques dont votre document laisse penser que les choses sont déjà peut-être plus claires, en tout cas pour le lecteur, que sur les questions de l'égalité et de parité. Voilà, merci beaucoup et en tout cas bravo pour ce travail très utile dont il faut porter respect et qui porte fruit, effectivement.

**M. MAILLARD.-** Sur les questions d'écologie, nous avons développé la possibilité d'obtenir la labélisation ISO 14001. Nous ne l'avons pas reçue, dans un premier temps, compte tenu de l'organisation à mettre en place. Par contre, sur la question de la charte de l'égalité entre les hommes et les femmes au sein du musée, je sais que le musée fait partie de la dynamique au plan national lancé par le ministère de la Culture. En revanche, je n'ai pas connaissance de démarche de labélisation sur cette question.

**Mme LAVANDIER.-** Oui, tout à fait. Par ailleurs, les chartes, si vous le voyez, sont déclinées en autant d'objectifs qui seront assortis, cela fait partie du rendre compte que Rémi évoquait, de couples indicateur-objectif sur lesquels suivre avec attention l'évolution du travail. J'ajouterais, mais vous en avez parlé, je crois : l'établissement du bilan carbone du musée dans le cadre d'un dossier de mécénat participatif permettra également d'apporter des données objectives et j'espère évolutives à ces questions.

**M. LARROUTUROU.-** Je reprends la parole, ce qui est très mal et très mauvais pour la statistique vu que j'aurai parlé plusieurs fois. J'insiste : d'expérience, dans un monde vu de loin pour moi comme président d'un établissement public et dans d'autres types de responsabilités, la labélisation, notamment en termes d'égalité qui demande un véritable effort, et surtout de le maintenir, est un stimulant extraordinaire et porte des fruits. Voilà, en disant cela, je n'ai pas de jugement particulier sur la situation que vous savez mieux que moi, mais je peux le dire depuis maintenant un certain nombre d'années : il y a quelque chose qui est vraiment à faire et, en le faisant comme il faut, qui est réellement un outil de management très efficace. Et il s'agit de sujets qui ne concernent pas seulement un état-major : la labélisation concerne réellement l'ensemble des collaborateurs, il y a quelque chose qui est assez puissant. Voilà mon expérience. J'arrête.

**Mme DES CARS.-** Merci, Monsieur. Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres remarques ou questions ? Oui, Hilaire MULTON.

**M. MULTON.-** Merci, Madame la Présidente. Je ne vais pas être trop long parce qu'il y a beaucoup de délibérations, mais vous avez tout à fait raison, et je voudrais souligner le fait que le ministère de la Culture que je représente ici, est engagé dans une démarche de labélisation égalité diversité. C'est le cas de ce service déconcentré dans la Direction régionale des affaires culturelles. C'est un établissement public, c'est un service à compétences nationales.

Cette démarche, elle répond à une norme AFNOR, évidemment, avec un certain de nombre de contrôles. On savait que ce travail qui a été établi traverse en réalité tous les enjeux de la culture aujourd'hui : récemment, un atelier de travail s'est tenu au Palais des Beaux-Arts sur la culture durable dans le musée qui a été associé à la réunion des musées nationaux Grand Palais, et on doit se réjouir de voir que l'établissement public de coopération culturelle du Louvre-Lens soit pionnier, soit pilote dans un secteur, je l'évoquais, où les services de l'État se sont engagés. Nous avons récemment travaillé avec la déléguée nationale au droit des femmes pour la journée internationale autour d'un thème qui est la prise de parole des femmes dans le champ du patrimoine, qui s'intitule (hors programme, en *podcast*) *Les Elles du patrimoine*.

Et au-delà, c'est un sujet qui traverse évidemment les enjeux de présence sur les plateaux. Le spectacle vivant est extrêmement mobilisé, ses principaux syndicats et représentants des producteurs, des diffuseurs, des salariés nous interpellent, nous interrogent sur ces enjeux, que ce soit en termes de programmation, que ce se soit en termes – ici, on a parlé de commissariat – de direction de structures et que ce soit également en termes de logique de programmation, y compris dans la programmation d'équipes artistiques conventionnées avec l'État et avec les nombreux partenaires publics, dont les collectivités, sur ces enjeux.

Effectivement, la labélisation AFNOR est portée par le ministère de la Culture. L'ensemble des services qui sont placés sous sa responsabilité sont engagés dans cette norme, à la fois en interne (ça a été rappelé en termes de formation, d'information, de lutte contre les stéréotypes et les discriminations), mais aussi dans les missions de programmation et, pourquoi ne pas le dire également, de nominations. C'est un enjeu qui est porté au niveau national et je voulais vraiment saluer le travail qui est réalisé, qui est assez pionnier dans le secteur des musées, qui est exigeant parce que, on le voit aujourd'hui, l'histoire des arts et l'histoire de l'art sont façonnées évidemment par plusieurs siècles de sédimentation, de visions.

Et en échos à ce que vous indiquez, je voulais rappeler cette question de la labélisation qui concerne d'ailleurs un certain nombre de critères d'intervention de l'État – je finirai par là : il a été annoncé une politique publique des festivals. Parmi les critères dans

les festivals annoncés en décembre dernier par la ministre de la Culture, il y a la question de l'égalité et de la diversité, et la logique de développement durable. Nous aurons sans doute à en reparler dans les instances avec les différents partenaires du territoire, les collectivités publiques, mais ce point est à mettre évidemment au crédit du Louvre-Lens dans sa politique d'adaptation aux grands enjeux sociétaux du monde contemporain.

**Mme DES CARS.**- Merci. Y a-t-il d'autres remarques ou questions sur ce point ? Si ce n'est pas le cas, nous allons procéder au vote : qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*La charte relative à l'égalité femmes/hommes est votée à l'unanimité.*

Le point a été adopté.

- 3. Compte de gestion**
- 4. Compte administratif**
- 5. Affectation du résultat**

*(Un document PowerPoint est projeté.)*

**Mme DES CARS.**- Nous passons donc au compte de gestion 2021. Vous le savez, la comptabilité du musée est tenue à la fois par l'ordonnateur et par le comptable et vous devrez vous prononcer sur deux documents distincts : d'abord, le compte de gestion issu du comptable puis, dans un deuxième temps, sur le compte administratif tenu par l'EPCC, qui sont deux manières différentes de présenter la même réalité financière.

Avant que nous ne nous prononcions sur ces deux documents, Rémi MAILLARD va nous faire une présentation globale des résultats de l'exercice 2021. C'est à vous, Rémi.

**M. MAILLARD.**- Merci, Madame la Présidente. Un exercice 2021 qui nous permet de clôturer l'exercice dans des conditions plus favorables que ce qui avait été envisagé au moment du budget supplémentaire voté au printemps, dans le contexte de la réouverture du musée où nous avions à l'époque proposé des inscriptions budgétaires en recettes et en dépenses relativement prudentes compte tenu du contexte très incertain dans lequel nous nous situions à l'époque.

La section de fonctionnement du compte administratif 2021 dégage un excédent de fonctionnement de l'ordre de 500 000 euros. Cet excédent vient de deux facteurs principaux : des dépenses moins importantes que ce qui avait été budgété au moment du budget supplémentaire (je vais y venir dans un deuxième temps) et puis des recettes plus favorables que celles – prudentes – qui avaient été évaluées au moment du budget supplémentaire. Nous avons, à l'époque du budget supplémentaire, réduit les prévisions pour tenir compte de la poursuite de la fermeture du musée entre janvier et mai 2021 et de fait, à la fin de l'exercice, nous sommes à 102 % de réalisation des recettes de fonctionnement ; 14,6 millions d'euros si je ne tiens pas compte des atténuations de charges

de recettes de fonctionnement, 338 000 euros de plus que ce qui avait été budgété au moment du budget supplémentaire.

Des financements publics, peut-être dans un premier temps, qui se sont maintenus : les collectivités financeuses de l'EPCC ont fait le choix, en 2021 comme en 2020, de maintenir le même niveau de participation financière statutaire au sein de l'EPCC, à hauteur de 12,8 millions d'euros.

Et puis des ressources propres qui, elles, progressent en 2021 par rapport à 2020 et qui ne retrouvent pas le niveau moyen des années 2015 à 2019 tel que vous le voyez sur le graphique, mais qui se redressent sur l'exercice 2021 à hauteur de 1,6 million d'euros de ressources propres (c'était 1 100 000 en 2020 et c'était 2 100 000 en 2019).

Des bons résultats très liés à la réouverture du musée et à un « effet Picasso » en fin d'année. Nous le voyons très clairement sur ce graphique où vous voyez l'évolution au mois le mois des recettes propres du musée sur deux points : la billetterie et les privatisations qui sont vraiment très sensibles à l'ouverture et à l'activité du musée. Des ressources de billetterie qui ont été réalisées pour l'essentiel au sein du dernier trimestre de l'année. Marie parlait des conditions de la réouverture du musée à partir du mois de mai, nous le voyons très clairement sur le graphique sur les ressources de billetterie : nous finissons l'année en ressources de billetterie à 624 000 euros au 31 décembre, pour 500 000 euros qui avaient été budgétés à l'époque compte tenu des projections que nous avons faites des fréquentations du musée.

C'est la même chose pour les privatisations que vous voyez en bleu à l'écran : 254 000 euros de ressources tirées des privatisations, contre 131 000 euros budgétés. C'est également le cas, mais dans des proportions moindres, sur la question du mécénat : les mécènes ont continué d'accompagner le Louvre-Lens et c'est également le cas pour les ressources de dons avec un public qui s'est mobilisé, à partir de la réouverture, sur les dons auprès du musée. Ce sont des volumes financiers plus faibles, mais je trouve que c'est aussi très symbolique : 35 000 euros réalisés pour un objectif qui était de 12 000 euros dans le budget supplémentaire.

Du côté des dépenses de fonctionnement, si nous faisons le focus sur les dépenses de fonctionnement (je n'ai pas précisé tout à l'heure : en transparence, vous avez ce qui avait été budgété et puis en couleur pleine, vous avez la réalisation des crédits). Vous avez donc la comparaison entre 2020 et 2021 : nous sommes sur l'exercice 2021, en réalisation des dépenses de fonctionnement, à hauteur de 96 %, ce qui est un taux d'exécution des dépenses qui est plus important qu'en 2020 (vous le voyez à l'écran), mais néanmoins avec des dépenses effectivement un peu en deçà de ce que nous avons budgété, de ce que nous avons modifié à l'occasion du budget supplémentaire par rapport au budget primitif. 14,3 millions d'euros hors atténuations de charges, avec évidemment deux facteurs d'explication : un, la poursuite de la crise sanitaire qui a permis au musée de faire des économies de charges de

structure, mais aussi notre gestion prudente tout au long de l'exercice compte tenu du contexte particulier qui était celui de l'exercice 2021.

Si nous faisons le focus sur la répartition charges de structure/budget d'action, les charges de structure, globalement, restent à un niveau identique en 2021 par rapport à 2020 (10,2 millions d'euros contre 10,1 millions d'euros).

Un certain nombre de lignes sur lesquelles nous dépensons moins que ce qui était prévu au moment du budget supplémentaire : ce sont 116 000 euros de moins sur la masse salariale (le trait jaune que vous voyez, qui fait partie du trait vert) en raison du décalage d'un certain nombre de recrutements au sein du musée sur cette année 2021.

Toujours dans ces charges de structure, un peu plus de 90 000 euros d'économies par rapport à ce qui avait été budgété : sur la question des fluides, nous avons un exploitant qui a très bien travaillé sur une année qui n'était pourtant pas si favorable que ça sur le plan climatique et qui nous a permis de faire des économies d'électricité relativement importantes (ça va être un petit peu différent sur l'exercice 2022, je le crains).

156 000 euros d'économies sur les trois grands marchés de fonctionnement : nous avons évidemment revu les inscriptions à la baisse, nous avons encore consommé un petit peu moins que ce que nous avons budgété sur les trois grands marchés que sont la sécurité, l'accueil et l'entretien des locaux, les trois grands marchés liés au fonctionnement et à l'ouverture du musée en ordre de marche.

Et puis dernier point, nous avons à l'époque budgété 100 000 euros de dépenses imprévues en raison du contexte sanitaire, que nous n'avons pas du tout utilisés.

En revanche, vous le voyez à l'écran, c'est la ligne bleue, une progression importante du budget d'action : c'était environ un million d'euros de budget d'action en 2020, c'est 2,8 millions d'euros en 2021. Nous retrouvons un niveau, j'allais dire normal de budget d'action en 2021 : c'est lié au choix assumé par le musée d'avoir maintenu en 2021 la totalité de la programmation (programmation de nos expositions et également, dans une très grande partie, dans une très grande proportion, programmation d'art vivant au sein du musée).

Si nous faisons le focus sur la section d'investissement : des dépenses d'investissement un peu plus faibles que dans les deux dernières années avec dans l'année 2020 un pic important d'investissements qui étaient liés à des capacités d'autofinancement importantes du musée. Sur cet exercice, nous avons une contraction importante de nos dépenses, condition que nous ne retrouvons pas tout à fait sur l'exercice 2021 avec néanmoins un volume d'investissements sensiblement supérieur à ce que vous voyez sur la moyenne des premières années de la vie du musée. Donc 345 000 euros de dépenses d'investissement en 2021, essentiellement autofinancés par le musée.

Et un volume important (vous ne le voyez pas à l'écran) de restes à réaliser, d'engagements en investissements qui ont été prévus en 2021, mais qui n'ont pas été réalisés en totalité avant la fin de l'exercice : c'est évidemment la maîtrise d'œuvre de la Galerie du temps, un projet qui se poursuit, qui va se poursuivre dans les années à venir. Et c'est également le cas sur des investissements lancés à partir du budget supplémentaire engagé avec des marchés passés, mais dont la réalisation physique a eu lieu en tout début d'exercice 2022 : c'est le cas en particulier pour des matériels informatiques et audiovisuels à hauteur de 120 000 euros.

C'est le cas aussi pour la web application qui a été lancée au moment de l'exposition *Picasso* en bêta-test et pour laquelle nous sommes maintenant en situation de finaliser le chantier d'essais 2022. Effectivement, nous n'avons pas consommé la totalité de ce que nous avons engagé sur ce chantier de compagnon de visite numérique en section d'investissement sur l'exercice 2021.

Un essai de schématisation de la délibération que vous allez prendre sur l'affectation du résultat, la synthèse de l'ensemble des deux sections de fonctionnement et d'investissement de l'EPCC pour essayer de vous présenter de manière visuelle le résultat de l'exercice. Vous voyez en couleur (ce sont les couleurs de l'Ukraine, ce n'est pas fait exprès) en haut du schéma, en couleur pleine, le résultat à proprement parler de l'exercice 2021, donc un peu plus de 500 000 euros d'excédent dégagé sur la section de fonctionnement. Un résultat d'investissement de l'exercice favorable également : les réalisations budgétaires un peu plus faibles et un volume important de restes à réaliser, donc 514 000 + 304 000 euros de résultat de l'exercice à proprement parler, cela fait 818 000 euros de résultat d'exercice 2021 auquel il faut évidemment ajouter les résultats issus des exercices antérieurs issus de 2020 et cumulés depuis les débuts du musée (1 764 000 euros en fonctionnement reportés des exercices antérieurs) et 82 000 euros en investissement issus des exercices antérieurs.

C'est ce résultat cumulé que vous allez devoir affecter sur l'exercice 2022. Le résultat d'investissement reporté ne suffit pas tout à fait à couvrir les restes à réaliser donc nous avons une écriture qui est obligatoire, qui est la couverture du besoin de financement de ces restes à réaliser qui va nécessiter de prendre un petit morceau des résultats de fonctionnement de 2021 pour alimenter la section d'investissement à hauteur de 73 000 euros, si bien que le résultat de fonctionnement reporté est de 1 764 000 + 514 000 - 73 000 : il fait 2 204 000 euros reportés en fonctionnement sur l'exercice 2021 et qui vont couvrir également, je le précise, 203 000 euros de dépenses de fonctionnement qui ont été engagées en 2021 et dont la réalisation se poursuit sur l'exercice 2022.

Ce qui conduit cet excédent de fonctionnement à une amélioration de la situation financière du musée – relativement limitée, mais néanmoins réelle. La situation financière du musée s'est appréciée entre 2020 et 2021 : si on ramène le volume de fonds de roulement au besoin de couverture des dépenses de fonctionnement au musée, on était à 81 jours en

2020 et on passe à 87 jours en 2021, ce qui est un résultat relativement confortable, ce qui excède les besoins du musée, ce qui nous permet de couvrir les besoins un peu exceptionnels de l'exercice 2022 et qui permet d'alimenter un budget supplémentaire dans cette année d'anniversaire des dix ans du Louvre-Lens sur laquelle nous avons un certain nombre de programmations pour lesquelles nous allons avoir besoin de ces financements pour pouvoir faire face à l'ampleur de la programmation (j'aurai l'occasion de présenter tout cela dans la présentation du budget supplémentaire).

**Mme DES CARS.**- Merci beaucoup, Rémi. Y a-t-il des questions ou des remarques sur cette présentation globale des résultats ? Ensuite, nous procéderons aux trois votes séparément comme il se doit.

**M. DECOSTER.**- Pardonnez-moi, je vais devoir vous quitter dans quelques instants parce que je dois me rendre dans les basses Carpates ce soir. Merci beaucoup pour ce résultat parce qu'il vaut mieux finalement avoir des inquiétudes au début du cycle budgétaire et être rassuré en fin de cycle budgétaire que l'inverse. C'est heureux et le résultat en revient aux équipes du Louvre-Lens.

Je laisserai mes collègues de la Région évoquer un point qui intervient un peu plus tard dans l'ordre du jour sur le choix du mode de gestion des espaces en sous-occupation et je voulais simplement vous indiquer que le président du Conseil Régional vous écrit, Madame la Présidente, au sujet de l'annonce qui a été faite lors de la visite à Liévin du Président de la République sur le financement d'un euro vers le bassin minier correspondant à un euro par les collectivités locales, donc cette modalité de répartition des engagements financiers a aussi des impacts sur ce que nous faisons ici.

Je suis désolé, je vais devoir partir parce que je pense que l'avion n'attendra pas.

*(M. DECOSTER quitte la réunion.)*

**Mme DES CARS.**- Y a-t-il d'autres remarques ou demandes d'intervention sur ce point ? *(Non.)* Je vous propose donc de procéder au vote.

Nous parlons d'abord du compte de gestion 2021 : qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*Le compte de gestion 2021 est voté à l'unanimité.*

Le compte administratif 2021 : qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*Le compte administratif 2021 est voté à l'unanimité.*

Et l'affectation du résultat : qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*L'affectation du résultat est votée à l'unanimité.*

Ces trois points sont adoptés à l'unanimité.

## 6. Budget supplémentaire

*(Un document PowerPoint est projeté.)*

**Mme DES CARS.**- Nous passons donc maintenant au budget supplémentaire 2022. Comme vous le savez, comme chaque année, il nous faut modifier le budget primitif que nous avons voté en décembre pour intégrer les résultats de l'année précédente et pour tenir compte de ressources et de besoins nouveaux dont nous n'avions pas forcément connaissance, ou qui n'avaient pas pu être intégrés dans ce budget primitif. Je passe donc la parole à Rémi MAILLARD pour ce point.

**M. MAILLARD.**- Merci, Madame la Présidente. Un budget supplémentaire construit à la fois sur des besoins nouveaux qui occasionnent effectivement des dépenses de fonctionnement, des inscriptions en fonctionnement supplémentaires et financées en partie par les recettes nouvelles que je vais détailler à hauteur d'à peu près 380 000 euros, mais aussi, évidemment, par les résultats, que j'ai fait voter juste avant, de fonctionnement de l'exercice 2021 à hauteur de 2,2 millions d'euros.

Sur la section de fonctionnement, vous voyez une proposition de dépenses à hauteur de 17,2 millions d'euros, une proposition de recettes à hauteur de 16,2 auxquelles il faut ajouter, évidemment, le résultat à hauteur de 2,2 millions d'euros qui couvre et qui dépasse le besoin de dépenses nouvelles sur cet exercice 2022.

Pour faire le focus sur les recettes nouvelles, pas de changement sur la question des participations statutaires. Je le précise et c'est important : les participations statutaires ont été intégrées au moment du budget primitif (80 % Région, 10 % département Pas-de-Calais, 10 % communauté d'agglomération Lens-Liévin). Le tableau qui apparaît à l'écran fait le focus uniquement sur les subventions sur projet hors participation statutaire : donc l'État avait annoncé au moment du budget primitif une subvention dans le cadre des dix ans qui est un peu plus importante que celle qui avait été annoncée à hauteur de 17 000 euros, 67 000 euros au lieu de 50 000 euros qui viennent s'ajouter aux 300 000 euros de participation de l'État qui étaient déjà intégrés dans le budget primitif dans le cadre de la convention sur cinq ans qui nous lie à l'État.

L'État intervient également au titre de la politique de la ville, à parité avec la communauté d'agglomération, donc deux fois 38 000 euros au titre de l'engagement du Louvre-Lens dans les quartiers, en politique de la ville ici sur le territoire.

La CALL qui nous accompagne, qui doit nous accompagner également sur l'anniversaire des dix ans, au-delà de sa participation sur les actions politiques de la ville à hauteur d'une somme importante : 144 000 euros sur les concerts de SOUCHON prévus au début du mois de juin dans le parc (concerts gratuits, ouverts à tous), sur lesquels la CALL a prévu de s'engager.

Et également une subvention de *Parc en fête* qui a fait l'objet de discussions avec les services techniques de la CALL et qui a fait l'objet d'une demande de subvention très récemment de la part du musée. Le président de la CALL s'était exprimé favorablement sur cette question de la poursuite de *Parc en fête* au moment du débat sur le budget primitif au cours duquel nous n'avions pas pu à l'époque budgéter la saison estivale *Parc en fête*.

Du côté du département du Pas-de-Calais, une subvention qui a été délibérée récemment sur la production de l'exposition *Doisneau* (Marie a présenté les grandes lignes tout à l'heure). Et puis une action qui est en cours de gestation et qui a fait également l'objet d'une demande de subvention, après échanges avec les services du Département, à hauteur de 80 000 euros sur un projet d'Égyptobus (je pense que nous aurons l'occasion d'en parler ici au sein du Conseil d'Administration).

La Région, qui est déjà mobilisée très fortement sur la question des participations statutaires, mobilisée également sur les PEPS et – ce n'est pas présent là à l'écran puisque ce n'est pas budgétaire, ce n'est pas de l'échange financier – qui nous accompagne également sur la communication sur les dix ans. Nous avons eu l'occasion d'échanger avec les équipes avec notamment une visibilité très importante sur les réseaux de transport de la Région à l'occasion du dixième anniversaire.

Donc 167 000 euros de subventions sur actions qui viennent alimenter le projet de budget supplémentaire. Alors, il faut y ajouter également les ressources propres à hauteur de 60 000 euros sur le mécénat. Les contacts pris avec nos mécènes dans le cadre du dixième anniversaire du musée, dans le cadre de la programmation de cette année 2022, nous permettent d'être optimistes sur notre capacité à aller chercher des ressources de mécénat qui sont exceptionnelles par rapport aux années antérieures ou une année qui elle aussi est exceptionnelle.

Des ressources de privatisation également qui sont revues à la hausse, notamment à l'issue de ce que Marie vous présentait tout à l'heure sur le sommet européen qui a permis d'ores et déjà d'engranger une partie de notre objectif du budget primitif : nous avons donc la capacité d'aller chercher davantage de ressources sur les privatisations.

Et puis également sur les dons : 20 000 euros dans le cadre d'un dispositif que nous sommes en train de mettre en place avec notre prestataire d'accueil pour la communication sur les dons.

Et puis enfin, ce n'est pas à l'écran – et ça, ce sera une délibération qui va vous être proposée dans la suite de l'ordre du jour : la reprise de deux provisions qui avaient été constituées dans le cadre de contentieux. Ce sont 91 000 euros qui étaient immobilisés dans le cadre d'une provision pour contentieux et que nous pouvons réaffecter en très grande partie sur le financement de cet exercice, donc 91 000 euros de reprise de provisions à ajouter à ces éléments-là.

Sur la question des dépenses, des dépenses supplémentaires relativement limitées sur les charges de structure avec néanmoins la nécessité de revoir l'inscription qui avait été proposée sur la masse salariale. Je précise tout de suite : ce sont 115 000 euros de plus en masse salariale, mais il me semble important de préciser que ce n'est pas le signe d'un dérapage de la masse salariale. Nous restons dans une posture de limitation de la progression des effectifs permanents du musée. Pour autant, nous sommes confrontés à des nécessités de remplacement un peu plus importantes que les années antérieures en raison d'un *baby-boom* au sein du musée qui est partiellement couvert par les remboursements d'assurance.

Et puis également un deuxième impact qui est lié à l'année anniversaire qui occasionne des besoins supplémentaires temporaires non récurrents de recrutements, de renforts au sein des équipes pour faire face à cette programmation exceptionnelle.

Dernier facteur (et nous ne l'avons pas pour l'instant intégré), la question de la valeur du point de la fonction publique. Le dernier facteur, les mesures catégorielles qui concernent la catégorie C, qui sont faites au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et pour lesquelles nous avons des besoins de revoir à la hausse les inscriptions de la masse salariale.

Petit focus sur la question des dépenses d'électricité : j'ai eu l'occasion de vous alerter (j'espère ne pas vous alarmer) au moment du budget primitif sur la question des surcoûts très importants liés au prix de l'électricité qu'on achète en 2022 par rapport à 2021 ou par rapport aux années antérieures. Pour l'instant, nous ne proposons pas d'augmentation des inscriptions budgétaires sur cette question des fluides et de l'électricité, mais c'est un sujet auquel nous sommes particulièrement attentifs et auquel nous nous livrons à un suivi vraiment au mois le mois, puisque vous voyez qu'effectivement, en euros, les dépenses en matière d'électricité sont très très supérieures à ce qui était constaté (en bas de l'écran) en 2021. Cela donne un relief encore plus important à ce que l'on a évoqué tout à l'heure sur la charte écologique et sur la nécessité de proposer, de favoriser les économies d'énergie au sein du musée. Je pense que nous aurons l'occasion de refaire le point sur cette question des dépenses d'électricité. Nous sommes effectivement sur une tendance assez haute en matière de dépenses d'électricité sur cet exercice 2022.

Sur le budget d'action, peut-être mettre en lumière les grandes évolutions du budget supplémentaire. Un renforcement du budget des expositions pour tenir compte évidemment de *Doisneau* : 20 000 euros de recettes nouvelles venant du Département, mais également des dépenses de production de cette exposition. Elles n'avaient pas été prévues au moment du budget primitif.

Et puis – il y a une délibération spécifique qui est prévue sur ce point-là – une augmentation également du coût prévisionnel de l'exposition *Champollion* à la fois sur des questions de transport et sur des questions de restauration d'œuvres qui occasionnent un surcoût de 50 000 euros sur cette exposition et donc la nécessité de revoir à la fois le volume

de crédits paiements de l'exercice 2022, mais aussi l'autorisation d'engagement dans le cadre d'une délibération dans la suite de l'ordre du jour.

La réintroduction de *Parc en fête* : je le disais tout à l'heure, *Parc en fête* n'était pas budgété au moment du budget primitif. Le budget supplémentaire prévoit une enveloppe à hauteur de 150 000 euros. On retrouve le niveau de crédit budgétaire de 2018-2019, un format festif, un format plus large que les deux dernières années 2020 et 2021 qui avaient été marquées par le sceau de la crise sanitaire. Cette édition de *Parc en fête* est rendue possible par la participation de la communauté d'agglomération et par des mécénats qui nous permettent effectivement de réintroduire cette saison estivale.

Dernier point sur les dépenses de fonctionnement : évidemment le dixième anniversaire avec un budget global (budget primitif plus budget supplémentaire) à hauteur de 790 000 euros. C'étaient 243 000 euros au moment des cinq ans avec des choix de budgétisation qui n'étaient pas tout à fait les mêmes et avec une envergure qui n'était pas tout à fait la même, là encore. Il se décompose, vous le voyez sur les traits hachurés, de 71 000 euros de plus sur les événements, notamment sur le concert d'Alain SOUCHON, de 30 000 euros de plus sur la médiation dans le cadre du dixième anniversaire, de 100 000 euros de plus sur la communication et puis, ce qui n'avait pas été budgété au moment du budget primitif, les charges d'accueil et de sécurité pour rendre possible l'événementiel dans le cadre du dixième anniversaire.

**Mme DES CARS.**- Merci beaucoup. Pardon !

**M. MAILLARD.**- Pardon, excusez-moi, sur la question de l'investissement – je fais vite pour terminer : sur la question de l'investissement, le budget supplémentaire prend acte de l'information qui nous a été transmise par le Conseil Régional du décalage dans le temps de l'opération de refonte des éclairages muséographiques qui avait été budgétée au moment du budget primitif. Elle ne pourra pas voir le jour en 2022 et elle est donc décalée dans le temps. Ce sont donc 1 125 000 euros en moins, mais en recettes et en dépenses, ça ne joue pas sur l'équilibre global du budget.

Un certain nombre de dépenses nouvelles : 158 000 euros de dépenses nouvelles, en particulier liées à des renouvellements de matériel financés notamment par l'amortissement des biens nouvellement transférés par la Région en 2022. Vous allez avoir une délibération qui va vous être proposée sur la reprise de ces biens qui avaient été initialement acquis par la Région et qui étaient un point qui n'avait pas été réglé depuis la création du musée. Et donc, par définition, à partir de 2022, il faut que l'EPCC amortisse ces biens qui lui sont transférés, ce qui génère évidemment une dépense en fonctionnement et une recette en investissement, et donc la capacité de financer un chantier de renouvellement, en particulier du mobilier qui avait été initialement acquis par la Région.

Dernier point sur cette question de l'investissement : vous avez sur vos tables, dans la petite pochette violette, mauve, un *erratum*, une correction qui vient corriger le document qui vous avait été transmis dans le dossier, qui ne porte pas sur le budget supplémentaire, mais qui porte sur une erreur d'imputation que l'on avait commise au moment du budget primitif sur la question de l'étude sur le fonctionnement du parc, de programmation préalable au chantier de l'abri, des flux de circulation dans le parc, des ouvertures du parc. À l'époque, cela avait été budgété au chapitre 23, au chapitre des travaux, par erreur. Et donc, au moment d'engager cette opération d'étude, la nécessité de pouvoir transférer les crédits qui étaient prévus en 23 (en travaux) au chapitre 20, chapitre d'investissement prévu pour les études.

Et enfin, préciser que le budget supplémentaire est donc équilibré en section d'investissement, qu'il est en suréquilibre au niveau de la section de fonctionnement, c'est-à-dire que l'on ne consomme pas la totalité du résultat de 2021 en dépenses nouvelles, mais que l'on a une approche prudente et que nous conservons 1,2 million d'euros d'excédent de fonctionnement pour conforter le fonds de roulement du musée et donc préserver la santé financière de l'établissement : si l'ensemble des recettes et des dépenses du budget supplémentaire étaient réalisées à 100 %, le fonds de roulement passerait de 87 à 43 jours de fonctionnement, ce qui reste une marge de manœuvre suffisante pour préserver la santé financière de l'établissement et couvrir ses risques d'exploitation. J'en ai fini, excusez-moi.

**Mme DES CARS.**- Non, c'est moi qui ai fait une interruption intempestive. Y a-t-il des questions sur ce budget supplémentaire pour Rémi ? Des remarques ou demandes d'intervention ? Non, donc je propose de procéder au vote : y a-t-il des votes contre ? Y a-t-il des abstentions ?

*Le budget supplémentaire est voté à l'unanimité.*

Merci beaucoup.

## **7. Ajustement des provisions**

**Mme DES CARS.**- Nous passons au point 3.7 sur l'ajustement des provisions. C'est Rémi MAILLARD qui rapporte à nouveau.

**M. MAILLARD.**- Oui, Madame la Présidente, merci. Je l'ai évoqué au cours de la présentation du budget supplémentaire : deux contentieux qui se sont achevés. Un contentieux avec la société CHENU qui nous avait amenés à provisionner 60 000 euros, et un contentieux avec un ancien conférencier qui nous avait amenés à provisionner 31 000 euros. Le tribunal administratif de Lille a rendu les jugements qui sont devenus définitifs sur ces deux affaires-là et qui nous permettent d'effectuer une reprise totale des deux provisions. C'est donc l'objet de ces deux délibérations.

**Mme DES CARS.**- Merci beaucoup, y a-t-il des questions ou des remarques sur ces reprises de provisions ? Non, donc je vous propose de voter : qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*L'ajustement des provisions est voté à l'unanimité.*

Merci beaucoup.

### **8. Transfert de propriété des biens mis à disposition par la Région au profit du Louvre-Lens**

**Mme DES CARS.-** Le point 3.8, point qui concerne le transfert de propriété des biens mis à disposition par la Région au profit du musée du Louvre-Lens. Rémi, je vous laisse la parole.

**M. MAILLARD.-** C'est une question qui avait été évoquée au moment du Conseil d'Administration, du débat d'orientation budgétaire : la région Hauts-de-France a décidé de transférer la propriété des biens qui avaient été acquis initialement par la Région et mis à disposition du musée au moment de son ouverture. La Région a délibéré en ce sens le 5 octobre dernier : après avis, après consultation du comptable public, il faut que l'EPCC, le Conseil d'Administration, se prononce dans une délibération miroir pour pouvoir acter ce transfert de propriété. La délibération vous propose donc d'acter ce transfert de propriété des biens qui sont précisés de manière globale dans le cadre de l'annexe qui est jointe à la délibération.

**Mme DES CARS.-** Merci beaucoup. Y a-t-il des remarques, des questions sur ce point ? Non, donc je vous propose de passer au vote : qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*Le point sur le transfert de propriété des biens mis à disposition par la Région au profit du Louvre-Lens est voté à l'unanimité.*

Merci beaucoup.

### **9. Expérimentation de la M57 : changement d'instruction comptable**

**Mme DES CARS.-** Nous passons donc au point 3.9, l'expérimentation de la nomenclature budgétaire et comptable M57, donc un changement d'instruction comptable. C'est Rémi MAILLARD qui rapporte aussi.

**M. MAILLARD.-** Merci. Comme vous le savez, les collectivités locales et leurs établissements publics, en dehors des établissements médico-sociaux et des services publics industriels et commerciaux, vont tous changer d'instruction comptable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 dans le cadre d'une instruction comptable qui va être unifiée pour la Région, pour le Département, pour la CALL, pour les communes et aussi pour les EPCC comme nous.

Nous avons la possibilité d'anticiper l'application de cette nouvelle instruction comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Je vais vous passer le détail technique des changements apportés par la M57. Par contre, je veux juste souligner trois points d'intérêt pour l'EPCC qui vont dans le sens que nous avons cherché à mettre en œuvre et qui sont importés de manière standard par cette nouvelle instruction comptable.

Premièrement, la facilitation de la gestion pluriannuelle : nous avons introduit à partir de l'exposition *Picasso* la gestion en AECP (Autorisation d'Engagement de Crédit de Paiement) des expositions temporaires qui sont à la charnière de deux exercices M57. C'est la généralisation de la gestion pluriannuelle et donc la possibilité de gérer nos expositions, de gérer nos investissements dans un cadre pluriannuel et d'éviter de mobiliser trop tôt des crédits que l'on doit ensuite reporter sur l'exercice suivant.

Le deuxième intérêt est la plus grande fongibilité dans la gestion des crédits. Je viens de vous présenter un *erratum* sur un passage du chapitre 23 au chapitre 20. Nous avons déjà eu l'occasion de faire des décisions modificatives pour passer des crédits du chapitre 011 au chapitre 65 : la M57 donne une plus grande marge de manœuvre, une plus grande souplesse tout en rendant compte au Conseil d'Administration dans la gestion de ces crédits pour lesquels les décisions modificatives n'ont pas toujours forcément de portée politique et stratégique très importante.

Et enfin, le passage à la M57 va nous permettre de quitter cette gymnastique de la double présentation des résultats d'exercice compte de gestion/compte administratif : le passage à la M57 va nous donner la possibilité demain de passer au compte financier unique et donc d'avoir une présentation globale d'un seul document qui sera préparé conjointement et par l'ordonnateur et par le comptable, plutôt que deux documents séparés et pas forcément lisibles comme aujourd'hui.

**Mme DES CARS.**- Merci beaucoup. Y a-t-il des remarques ou des questions sur ce point ? (*Non.*) Je vous propose de passer au vote : qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*Le point sur l'expérimentation de la M57 est voté à l'unanimité.*

Merci beaucoup.

#### **10. Modification de l'autorisation d'engagement pour l'exposition « Hiéroglyphes »**

**Mme DES CARS.**- Point 3.10, modification de l'autorisation d'engagement pour l'exposition *Hiéroglyphes*. C'est Rémi MAILLARD qui rapporte.

**M. MAILLARD.**- Oui, comme je l'indiquais tout à l'heure dans la présentation du budget supplémentaire, une légère augmentation du budget prévisionnel de l'exposition *Hiéroglyphes* qui avait fait l'objet d'une autorisation d'engagement au moment du Conseil d'Administration consacré au budget à hauteur de 880 000 euros : augmentation du volume de crédits de paiement et du volume de l'autorisation d'engagement à hauteur de 50 000 euros pour faire face à des besoins supplémentaires en matière de transport et de restauration des œuvres qui seront présentées dans le cadre de l'exposition *Champollion* en fin d'année.

**Mme DES CARS.-** Merci beaucoup. Y a-t-il des remarques ou des questions sur ce point ? (*Non.*) Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*Le point sur la modification de l'autorisation d'engagement pour l'exposition « Hiéroglyphes » est voté à l'unanimité.*

Merci beaucoup.

### **11. Choix du mode de gestion de l'offre de restauration du Musée du Louvre-Lens**

**Mme DES CARS.-** 3.11 : choix du mode de gestion de l'offre de restauration du musée du Louvre-Lens, et c'est Rémi MAILLARD qui va le rapporter.

**M. MAILLARD.-** Le Conseil d'Administration s'était prononcé le 11 mai 2021 sur le choix du mode de gestion de la librairie-boutique du musée et du restaurant, puisque nous arrivions en fin de convention sur ces deux activités au sein du musée avec Marc MEURIN, pour permettre la relance d'appels d'offres sur ces deux activités-là.

La CRC dont vous aviez débattu du rapport final en septembre dernier avait critiqué le mode de gestion, qui avait été retenu à la création du musée, de convention d'occupation du domaine public simple, et l'activité de la librairie a donc été relancée sous la forme d'une concession de service public. Et la nouvelle concession, qui a été attribuée après remise en concurrence à la même entreprise, a démarré le 1<sup>er</sup> mars dernier avec notamment la prise en compte de besoins nouveaux de la part du musée, comme la présence en ligne et comme l'élargissement de l'offre de la librairie.

L'appel d'offres sur l'activité de restauration en revanche, qui avait été relancé en même temps, est resté infructueux notamment pour des raisons conjoncturelles : on était juste au moment de la reprise de l'activité de restauration qui a été affectée par la situation de crise sanitaire et donc la convention d'occupation du domaine public initiale a été prolongée jusqu'au 31 décembre prochain avec Marc MEURIN.

Le 31 décembre, c'est également la date d'anniversaire de la convention concernant la cafétéria, donc nous avons l'opportunité de relancer un appel d'offres avec une vision globale de l'offre de restauration du musée.

La délibération qui vous est proposée vise à définir le mode de gestion pour cette offre globale dans le droit fil de ce qui avait été débattu et proposé au moment de la première relance de l'activité de restauration. Nous vous proposons donc de retenir la formule de la concession de service simple, qui est la plus adaptée aux activités complémentaires au service public qui ne constituent pas pour autant un service public et sur lesquelles nous n'avons pas un contrôle aussi étroit que ce que nous pouvons avoir sur notamment l'activité de la librairie-boutique.

La particularité, c'est que nous souhaitons, dans le cadre de ce nouvel appel d'offres, donner la possibilité aux candidats de se saisir d'un troisième lieu au sein du musée et d'avoir une offre qui s'adapte aux besoins de l'ensemble des publics du musée : à la fois le restaurant dans son positionnement actuel dans les conditions qui avaient été débattues au moment du Conseil d'Administration du mois de mai, la cafétéria avec une offre volontairement accessible à tous, et puis une troisième offre en tranche conditionnelle sur l'actuelle bulle mécène en vue de la création d'une activité de type salon de thé qui correspond à une partie de l'activité de la cafétéria actuelle.

Nous nous sommes fait accompagner sur ces questions d'un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui a une compétence économique, qui nous accompagne dans l'élaboration du modèle économique de ces futures concessions, qui nous permet de retravailler notre dossier de consultation, et qui nous donne tout lieu de croire que nous avons un modèle économique possible, rentable, sur cette vision globale de l'activité de restauration sur le site.

Nous souhaitons pouvoir lancer la consultation pour la fin du mois d'avril afin d'être prêts dès le 1er janvier 2023 pour le redémarrage des activités de restauration, restaurant, cafétéria et, le cas échéant, salon de thé à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Je précise que nous sommes actuellement à la recherche d'une date avec les services régionaux pour faire le point de la procédure et des évolutions que nous avons proposées, notamment dans la perspective de la relance de la future convention qui va nous lier à la Région sur la gestion de l'ensemble immobilier dont la Région est propriétaire et dont nous serons les gestionnaires à partir du 16 août 2023.

**Mme DES CARS.**- Merci beaucoup. Y a -t-il des remarques ou des questions sur ce point ?

**Mme BANACH FINEZ.**- Une petite réflexion globale sur les contrats de sous-occupation, c'est un peu le sujet : il n'y en a plus trop sur la librairie donc voilà, on a bien avancé et tant mieux, même si le dernier courrier d'engagement de la Région ne date que du mois de mars, je crois, sur la CSP. Mais bon, voilà, affaire résolue.

Nous avons un petit peu plus d'interrogations sur le bar de la scène, le salon des mécènes – enfin, salon de thé, je ne sais pas trop comment vous souhaitez les appeler. Cela nécessite vraiment un partenariat entre les équipes de la Direction des affaires juridiques et immobilier de la Région puisque nous sommes propriétaires des lieux. Il y a quand même des conséquences un peu financières sur les contrats de sous-occupation, notamment la taxe foncière qui est supportée par la Région, et il y a aussi une vraie question juridique d'assurance en cas de sinistre : ce ne sont pas du tout des questions anodines et si l'on ne remet pas du tout en question le modèle de la concession simple – ça me paraît effectivement être la bonne façon d'avancer sur ces questions, et de répondre en plus aux besoins du public

(ça, c'est hyper important) –, je pense qu'il faut vraiment poursuivre ce travail en commun, ne pas oublier de prévenir la Région et de demander un accord préalable sur ces questions de sous-occupation ô combien importantes, même si, effectivement, je comprends que vous êtes souvent dans l'urgence et que le temps politique est quelquefois un peu long entre les allers-retours de nos équipes et l'immédiateté et la rapidité d'action des vôtres. Mais c'est très très important et je pense qu'il faut effectivement, avant la fin de la convention au 31 décembre, que l'on avance. N'hésitez pas à nous alerter, nous, administrateurs, si jamais, Rémi, cela devenait un petit peu trop long, parce que vous ne pouvez pas conventionner tout seul, ce n'est pas possible.

Et donc, ces contrats d'occupation, surtout si on multiplie les lieux de possibilité de service au public, sont ô combien importants.

**Mme DES CARS.-** Merci beaucoup.

**Mme DORCHIES.-** Et pour compléter, peut-être, indépendamment du fait que c'est souhaitable, c'est surtout repris dans la convention : il convient effectivement au préalable de demander l'accord de la Région.

**M. MAILLARD.-** Oui, pour vous rassurer complètement...

**Mme BANACH FINEZ.-** Nous ne sommes pas inquiètes.

**M. MAILLARD.-** ... il n'a jamais été question de ne pas associer la Région à nos démarches. Et encore une fois, nous sommes actuellement à la recherche d'une date avec les services de la Région sur cette question-là. Nous avons échangé sur le schéma global. Par contre, le temps nous a pour l'instant manqué pour pouvoir entrer dans le vif du sujet sur l'ensemble de ces détails techniques, mais je ne doute pas que l'on trouve des solutions.

**Mme DES CARS.-** Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres questions ou remarques sur ce point ? (*Non.*) Je propose de passer au vote : qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*Le point sur le choix du mode de gestion de l'offre de restauration du musée du Louvre-Lens est voté à l'unanimité.*

Merci beaucoup.

## **12. Modification du tableau des emplois et du tableau des effectifs**

**Mme DES CARS.-** Nous passons donc au point qui concerne la modification du tableau des emplois : Rémi. Cette question a bien évidemment été soumise à l'avis du comité technique du 23 mars 2022, le mois dernier.

**M. MAILLARD.-** Trois objets dans cette délibération. Le premier est une réponse à un recours gracieux de Monsieur le sous-préfet qui nous a demandé de retravailler sur la délibération du 7 décembre 2021 qui prévoyait la possibilité de recruter des agents non

titulaires sur les emplois permanents du musée dans les cas où nous n'aurions pas trouvé le fonctionnement présentant les compétences et l'expérience nécessaires sur ces dix emplois.

Vous savez que l'assemblée délibérante, le Conseil d'Administration, est compétente pour créer les emplois et doit, pour permettre le recrutement d'agents non titulaires, préciser la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération des emplois qui sont créés.

Certaines délibérations antérieures sur lesquelles nous nous appuyons (les emplois ont été créés successivement depuis 2011, depuis les débuts de l'EPCC) n'apportaient pas, me semble-t-il, l'ensemble de ces précisions, et donc le projet de délibération qui vous est soumis (c'est le premier point) vient compléter la délibération de décembre, à la fois pour apporter des précisions supplémentaires qui manquaient et puis pour élargir la liste des emplois pour tenir compte des emplois qui vont se libérer ou qui se sont libérés et sur lesquels nous avons des recrutements prévus.

Le deuxième objet du projet de délibération vise à supprimer un emploi (c'est la compétence du Conseil d'Administration). Il s'agit de supprimer l'emploi de Directeur adjoint qui est vacant depuis le mois d'octobre 2020, et de créer un emploi (là aussi, une compétence du Conseil d'Administration) de coordinateur ou de coordinatrice de la Direction de la médiation.

Les questions d'organisation ont fait l'objet d'une présentation et d'un débat au sein du comité technique du musée. Nous avons une organisation générale du musée avec une Direction de la production culturelle qui était chapeautée par le Directeur adjoint du musée avant son départ, et le parti pris a été retenu de transformer les deux services qui étaient chapeautés par cette Direction (le service de la médiation et le service des expositions et des éditions) en deux Directions de plein exercice rattachées directement à la Directrice.

La délibération vise également à la transformation des deux emplois de chefs de service en emploi de directeur et de directrice.

Enfin, le troisième enjeu de la délibération, et le dernier, est de tenir compte des avancements de grade et d'une réussite à un concours d'une collègue dans le cadre du tableau des effectifs du musée afin de permettre de nommer les agents sur les grades qu'ils obtiennent en cas d'avancement de grade ou auxquels ils peuvent prétendre dans le cadre de cette réussite au concours.

**Mme DES CARS.**- Merci beaucoup. Y a-t-il des remarques ou des questions sur ce point ? (*Non.*) Je propose de passer au vote : qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*Le point sur la modification du tableau des emplois et du tableau des effectifs est voté à l'unanimité.*

Merci beaucoup.

### **13. Modification de la délibération relative aux emplois de vacataires**

**Mme DES CARS.-** Le point 3.13, modification de la délibération permettant le recrutement et la rémunération de vacataires. Je repasse la parole à Rémi MAILLARD.

**M. MAILLARD.-** La délibération vise à ouvrir les quatre recrutements de vacataires au sein du musée pour poursuivre les missions de commissariat d'exposition et de médiation confiées à des jeunes dans le cadre de parcours (initialement en service civique, mais les services civiques s'achèvent dans le cadre de la future exposition participative qui ouvrira ses portes en décembre prochain).

**Mme DES CARS.-** Merci beaucoup. Y a-t-il des questions ou des remarques sur ce point ? (*Non.*) Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*Le point sur la modification de la délibération relative aux emplois de vacataires est voté à l'unanimité.*

Merci beaucoup.

### **14. Recrutement service civique**

**Mme DES CARS.-** Point suivant, recrutement du service civique.

**M. MAILLARD.-** Le service civique est un dispositif qui a été créé par la loi du 10 mars 2010 et qui offre la possibilité à des jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois au service de missions d'intérêt général. Et le musée, dans le cadre de sa vocation de lieu permettant à des jeunes de s'insérer, de se former, compte tenu d'une sensibilité à ces questions, se propose d'accueillir des jeunes en service civique pour permettre à ces jeunes d'emmagasiner une expérience intéressante, mais aussi pour permettre à des jeunes d'apporter leur concours (notamment la mission de la Direction de la médiation), notamment au cours de cette année un peu exceptionnelle de dixième anniversaire.

Le coût pour le musée reste relativement modique compte tenu de la participation financière qui est apportée par l'État dans le cadre du financement des services civiques. La délibération vise donc dans un premier temps à demander à l'EPCC un agrément auprès des services de l'État pour le recrutement de services civiques et puis, en cas d'accord, de procéder à un recrutement.

**Mme DES CARS.-** Merci beaucoup. Y a-t-il des remarques ou des questions sur ce point ? (*Non.*) Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*Le point sur le recrutement de services civiques est voté à l'unanimité.*

Merci beaucoup.

#### **IV. État des conventions/marchés conclus depuis le dernier Conseil d'Administration**

**Mme DES CARS.-** Vous avez pour information l'état des conventions prises par délégation de la Directrice, conformément à la délibération de 2017. Vous voyez donc passer ici l'ensemble des décisions prises par délégation depuis le précédent Conseil d'Administration. Y a-t-il des questions particulières ou des remarques sur ces conventions ?

**Mme DORCHIES.-** Effectivement, c'est un document qui est intéressant puisqu'il offre un éclairage supplémentaire sur l'activité de l'EPCC. Il était simplement demandé à ce qu'on puisse compléter le document, je pense que cela vous a été signifié par l'ajout des dépenses aux recettes résultant des actes signés. Si nous pouvions avoir un complément là-dessus, ce serait un complément intéressant pour nous et surtout pour nous permettre de donner un avis éclairé. Merci.

**Mme DES CARS.-** Merci beaucoup.

#### **V. Questions diverses**

**Mme DES CARS.-** Nous en venons donc aux questions diverses : y a-t-il des questions diverses, des points que vous souhaiteriez aborder ? (*Non.*) Si ce n'est pas le cas, je vous remercie infiniment de votre présence à ce Conseil d'Administration et je vous donne donc rendez-vous pour notre prochaine séance qui est fixée le 27 septembre, chère Marie, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition *Hiéroglyphes*. Merci infiniment et retrouvons-nous, je l'espère, dans la salle d'exposition pour l'inauguration de l'exposition consacrée à Rome. Merci beaucoup.

*La séance est levée à 16 heures 25.*